



Association Père Le Bideau
AU SERVICE DE L'ESPOIR DEPUIS 1941



Au service de l'espoir depuis 1941

Brève histoire de l'Association Père Le Bideau

Préface de Jean-Marie Laurent



48 rue de la Charité, Angoulême (Charente)

Photos de couverture:

Apprentissage de la maçonnerie, Centre des Trois-Chênes, 1959, Studio Van-Khache
Dîner en plein air, Maison Jean-Baptiste, Ruelle-sur-Touvre, 2021, Ron Vargas

© APLB, juin 2024

L'œuvre «Marie, Mère des Pauvres» fut conçue et déclarée à la Préfecture de la Charente le 30 juillet 1941 par le Père Le Bideau, missionnaire Montfortain rapatrié du Canada pour cause de maladie. Son but: le sauvetage physique et moral de l'Enfance.

Quatre-vingts ans plus tard, les moyens sont différents, les structures se sont transformées, les bénéficiaires sont des enfants et des adultes, mais la finalité reste la même. Apporter un espoir, avec exigence et bienveillance, à celles et ceux dont la situation exige une aide et un soutien, et une place dans la société.

AU SERVICE DE L'ESPOIR DEPUIS 1941

Le Père Le Bideau pensait que la charité était un chemin de vie. C'est sur cette voie qu'il a basé toute sa vie.

Le livre que vous avez en main en témoigne largement. Nous ne sommes plus dans cette même pauvreté, peut-être heureusement, car cela nous permet d'être encore plus efficaces à plus grande échelle. Mais l'esprit de charité demeure, il ne faut surtout pas l'oublier. Quand on voit un jeune qui arrive du Pakistan, qui arrive de Guinée ou un petit Charentais, ils ont pour nous exactement la même valeur. Nous les accompagnons de la même façon. C'est aussi simple que ça pour nous.

L'APLB se positionne aujourd'hui comme un acteur citoyen non confessionnel, qui garde l'humilité de son fondateur, reconnue par son action, une parole et une identité forte.

Les actions de tous les jours, de tous les instants, que nous menons auprès de ceux que nous prenons en charge n'ont pu se faire que grâce à toutes celles et ceux qui ont travaillé ou apporté un peu de leur temps et de leur expérience pour une solidarité attachée aux valeurs humanistes que nous défendons.

Ces valeurs, conjuguées à une éthique, une histoire, un savoir-faire et à la recherche de la bienveillance envers les professionnels et d'une bienveillance pour toutes celles et ceux que nous accueillons, nous permettent, malgré des périodes souvent difficiles, d'être présents dans cinq départements, à travers de multiples activités pour prendre en charge les jeunes et les adultes.

Nos 700 professionnels, quelles que soient leurs fonctions et leurs responsabilités dans tous nos établissements et services, interviennent toujours dans le respect de la personne humaine et le soutien fraternel, avec une disponibilité permanente et un grand engagement.

Je suis à 100% pour la défense du secteur associatif à but non lucratif. Il faut garder à l'esprit la dimension désintéressée de notre action. Une association peut ressembler au compagnonnage, car le but c'est de partager à plusieurs un projet, une idée, une activité, une action sociale...

Il faut continuer notre action, pour une société plus inclusive, plus juste et fraternelle où chacun peut trouver sa place.

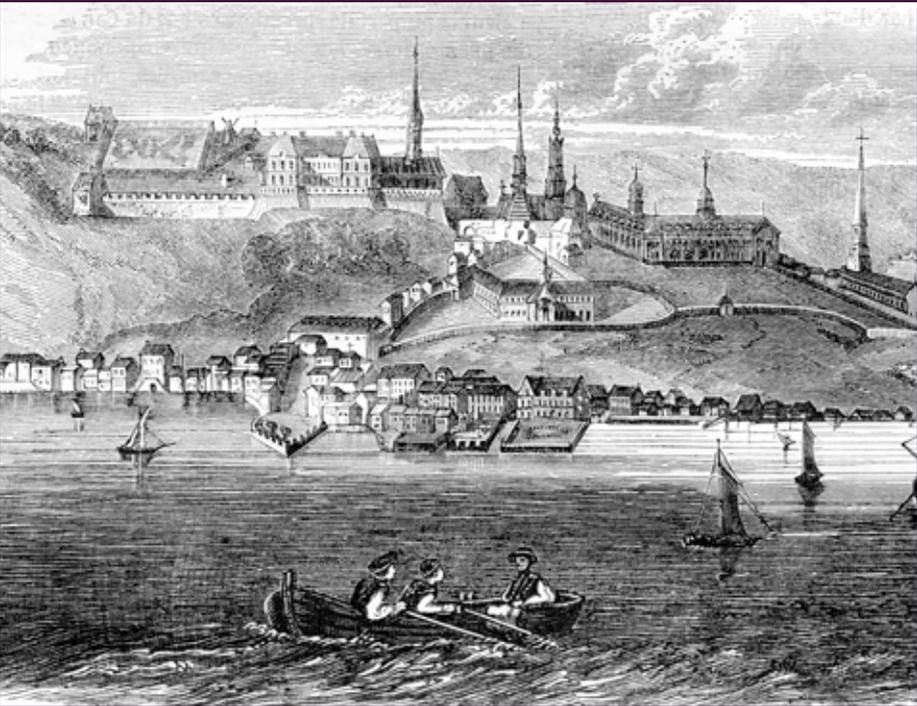
Je suis fier et ému, en tant que président, moi qui ai connu le Père Le Bideau alors que j'étais enfant, de regarder le chemin parcouru depuis plus de 80 ans et je suis totalement confiant pour l'avenir de notre association dans le respect de ses valeurs:

«Accueillir, Reconstruire.»

Jean-Marie Laurent
président de l'APLB de 2007 à 2024

De 1890 à 1930

LA VOCATION DE JEAN-BAPTISTE LE BIDEAU pour Dieu et l'enfance malheureuse



Le destin de Jean-Baptiste Le Bideau, dès sa naissance en 1890, est marqué par le goût de Dieu. Ce Breton que rien ne destinait à une vie de missionnaire devient, pendant les trente premières années de sa vie, un explorateur malgré lui. Poussé hors de France par une tuberculose qui ne le quittera jamais, ce Monfortain dont la piété mariale fera la force va rencontrer Dieu dans la prêtrise et l'enfance malheureuse au gré de ses nominations au Canada. Les conditions de son destin hors du commun étaient déjà réunies.

Vivre d'amour, c'est naviguer sans cesse,
Semant la joie et la paix dans les cœurs;
Pilote aimé! la charité me presse,
Car je te vois dans les âmes, mes vœux.
La charité, voilà ma seule étoile;
A sa clarté, je vogue sans détour;
J'ai ma devise écrite sur ma voile:
« Vivre d'amour! »

Note manuscrite de Jean-Baptiste Le Bideau.

ITINÉRAIRE D'UNE VOCATION, DE LA BRETAGNE AU CANADA

Jean-Baptiste Le Bideau est né à Ker Go, le vendredi 28 mars 1890, à huit heures et demie du soir. Ker Go est un modeste village breton aux environs de Belz, dans le Morbihan. Julien-Marie Le Bideau, le père, pêcheur par tradition familiale, était en mer. On n'attendra pas son retour pour porter l'enfant à l'église de Belz. Dès le lendemain, Monsieur Kervégant, vicaire de la paroisse, le fait enfant de Dieu. Il eut pour parrain Jean-Baptiste Le Nabat et pour marraine Marie-Josèphe Le Bideau, sa tante. Que le baptême eût lieu un samedi apparut à tous comme un sourire plein de promesses de la Vierge.

L'enfant reçoit de ses parents un double héritage: celui de son amour des pauvres et celui du Rosaire. La famille Le Bideau se le transmettait comme un trésor le plus précieux qui fut au monde, au-dessus de toutes les fortunes terrestres. C'est dans la maison de pêcheur de ses grands-parents qu'on se réunissait pour la veillée. Le sol breton est aride, la vie est dure. Julien-Marie est un patron pêcheur sévère, mais juste, il veille à ce que ses hommes soient toujours servis équitablement à l'arrivée au port. Anne-Josèphe, la maman, qui en plus de ses six enfants, s'occupe de la modeste épicerie du village, ne refuse jamais de faire crédit aux familles qu'elle sait dans la gêne. Tout se passe dans la simplicité sous les yeux des enfants. Ainsi, un certain vendredi 23 avril 1897, une jeune fille non mariée, met au monde un garçon, dans le grenier de la ferme voisine... L'affaire fait rapidement le tour du village, scandalisé. À cette époque, on ne plaisante pas avec la vertu des jeunes filles. On cherche alors vainement un parrain pour le petit bâtard... Jean-Baptiste, qui avait sept ans, déclare spontanément qu'il serait heureux de servir de parrain à ce petit indésirable... Son grand-père l'accompagna à l'église de Belz où



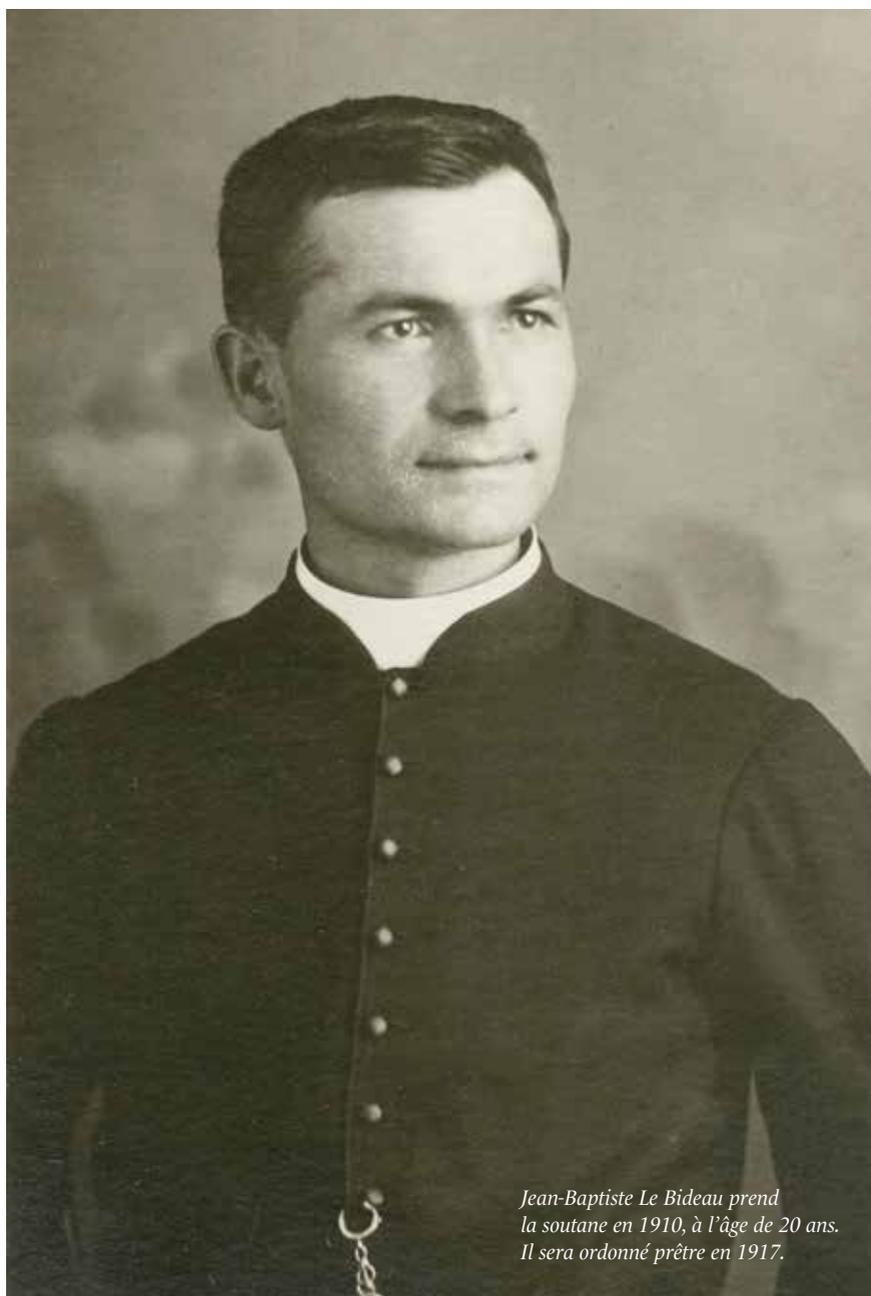
Jean-Baptiste Le Bideau avec ses trois sœurs et ses deux frères, sa mère, son père et un de ses oncles.

l'enfant fut baptisé Jean-Marie. Au retour de l'église, une vieille femme qui guettait sur le pas de sa porte prophétisa au petit garçon: toi, Jean-Baptiste, tu seras béni par Dieu parce que tu as été parrain d'un petit pauvre.

L'idée du sacerdoce a germé très tôt dans l'âme du fils du marin. Lui, il sera pêcheur d'âmes. Il entre au Séminaire d'Auray en 1902, à l'âge de douze ans. Il y restera jusqu'en 1907. Sous la probable influence de l'une de ses tantes, fille de la Sagesse

à la Chartreuse d'Auray, congrégation de spiritualité montfortaine, il entre en 1908 à l'École apostolique de Santbergen en Belgique. La loi Combes est passée par là qui interdit l'enseignement en France à tous les congréganistes et les congrégations religieuses, même autorisées, et organise la liquidation de leurs biens. Dans un ancien château délabré, il prend place parmi les élèves de seconde et doit s'adapter à sa nouvelle vie, parmi des jeunes déjà scolarisés depuis plusieurs années. Il se trouve à l'aise avec la spiritualité de l'école et l'écrit à sa famille: le règlement journalier ne comporte-t-il pas le Rosaire quotidien? Il prend la soutane en 1910, l'année où le noviciat part s'installer à Meersen, aux Pays-Bas.

Cette nouvelle maison n'est pas plus confortable que la précédente. Les novices grelottent lors des exercices nocturnes et endurent le mode de vie austère qui est désormais le leur. Le Frère Le Bideau, malgré



*Jean-Baptiste Le Bideau prend
la soutane en 1910, à l'âge de 20 ans.
Il sera ordonné prêtre en 1917.*

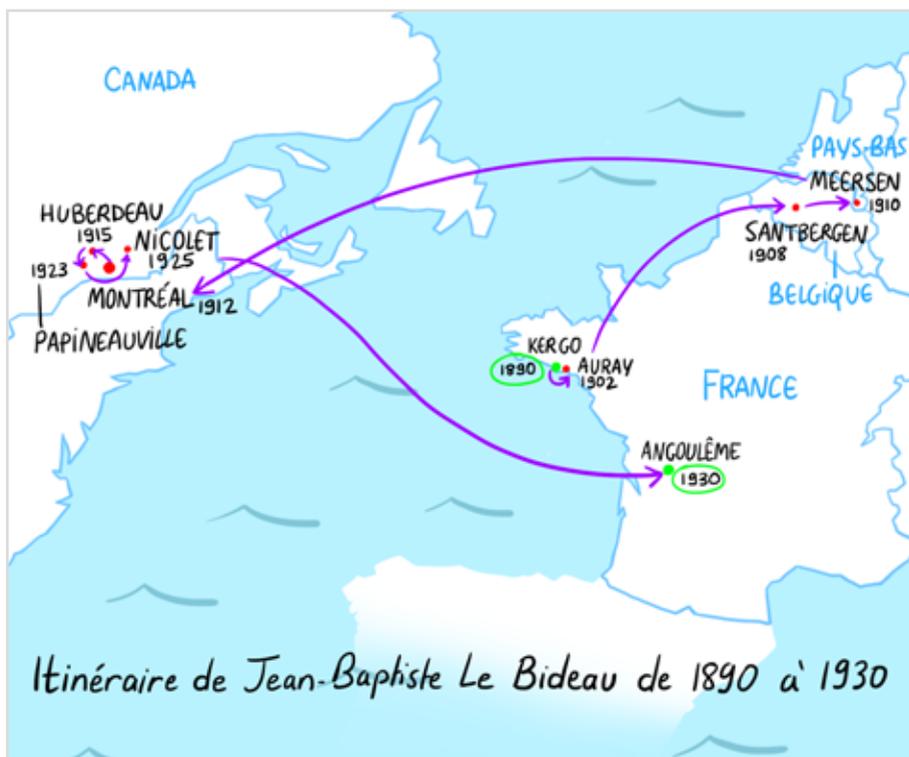
les apparences, est de santé fragile. Une tuberculose pulmonaire se déclare brusquement. Pour lui, c'est l'épreuve... la croix! Le médecin qui le soigne est pessimiste et ne cache pas qu'il le pense condamné! Jean-Marie Le Bideau refuse d'admettre que la vocation qu'il porte en lui va s'arrêter ainsi... Il est sûr que la maladie n'est là que pour l'éprouver, le tremper davantage... Il se bat farouchement et tient bon malgré des crises d'hémoptysie qui l'épuisent. Il s'accroche et ne saute un cours que très rarement. Ses professeurs et ses camarades l'aident de leur mieux, admirant son courage.

Dispensé de service militaire compte tenu de son état de santé, il passe à l'âge de 21 ans du noviciat au scolasticat et poursuit sa longue route vers le sacerdoce. Son supérieur, le Père Chicotteau estime alors que le climat du Canada sera meilleur pour Jean-Baptiste. Il décide de le joindre au groupe en partance pour le Québec. Installé près de Montréal, le Frère Le Bideau accomplit sans difficulté, ses années de philosophie et commence celles de théologie. Mais à la fin de sa troisième année, la tuberculose réapparaît et l'arrache à la marche normale de ses études. Ses supérieurs l'envoient en semi-repos à l'orphelinat agricole d'Huberdeau, dans les Laurentides. Malgré la maladie qui gagne du terrain, il s'accroche, prie sans relâche et contre toute attente, il guérit et termine ses études. Il reçoit l'ordination sacerdotale le 2 juin 1917, à 27 ans.

Il est nommé à l'Orphelinat agricole de Huberdeau. Là vivent environ deux cents enfants et adolescents, orphelins ou abandonnés. Ils sont soignés et éduqués avec dévouement par les Filles de la Sagesse, tandis que les Pères et Frères forment les aînés au travail de la terre. Il y restera jusqu'en 1923. Son passage laissera le souvenir d'un jeune prêtre à la foi inébranlable, convaincu de la force de l'intercession de la Vierge Marie par la prière du Rosaire. L'épisode de l'incendie de l'orphelinat (*voir page 14*) en est une belle illustration.

Le Père Le Bideau est alors nommé Maître des Novices à Papineauville dans l'Ontario. Puis au printemps 1925, dans la ville épiscopale de Nicolet en bordure du Saint-Laurent. Prédicateur en plus de sa charge

de professeur, le Père Le Bideau atteint en 1930, sa quarantième année. Mais la tuberculose est une maladie dont on ne guérit pas. Après une vingtaine d'années de répit, la maladie infectieuse se manifeste à nouveau, de façon assez grave. L'effet bénéfique du Canada sur les poumons du jeune prêtre est dissipé. Ses supérieurs décident de le renvoyer en France. Il quitte son cher Canada, le cœur déchiré. Après un court passage dans le Morbihan, il est accueilli pour se reposer en Charente, à Angoulême, dans la communauté Montfortaine d'Obézine. C'est le début d'une nouvelle séquence de sa vie qui le marquera pour toujours.





*L'Orphelinat de Huberdeau dans les Laurentides (Québec).
En septembre 1923, les Montfortains annoncent leur départ et l'arrivée des Frères de la Miséricorde.*

L'INCENDIE DE L'ORPHELINAT

Les bâtiments de l'orphelinat sont construits presque exclusivement en bois provenant de la vaste forêt qui l'entoure. Ils sont protégés des ours et des loups qui hantent encore les parages, par une haute barrière faite de solides rondins, eux aussi en bois.

Or, il advint qu'un jour de gros orage, le feu prit dans la forêt... Un vent violent le poussait irrésistiblement en direction de l'établissement d'enfants... Bientôt, les flammes sont si proches que des brandons enflammés tombent dans l'enceinte, menaçant les bâtiments.

La catastrophe est inévitable !

Dans la maison, les pensionnaires commencent à pleurer et à s'agiter. Seule solution : évacuer en hâte vers la rivière malgré le froid et les bêtes sauvages. Les religieuses commencent à rassembler les enfants. C'est alors que l'on voit accourir le Père Le Bideau.

Il se précipite au-devant de la troupe apeurée et s'adressant aux religieuses :

- « *Tout le monde à la chapelle!* » leur crie-t-il.
- « *Vous n'y pensez pas!* » répliquent-elles affolées.
- « *À la chapelle, vous dis-je!* »

Le ton est si péremptoire que, malgré la jeunesse de celui qui l'emploie, elles obéissent et l'on referme sur les enfants la porte de la chapelle.

La prière du chapelet commence. Dans la cour, les Pères se battent contre les flammes, leurs moyens sont dérisoires et le feu gagne irrésistiblement. Soudain, les flammes se redressent. Le vent vient brusquement de changer de direction. L'orphelinat en prière est sauvé!

Le Père Le Bideau, pas étonné du tout par cette intervention manifeste de Marie, dira malicieusement à la religieuse interloquée : « *Voyez-vous, ma sœur, le Rosaire est une machine à faire tourner le vent!* » Plus sérieusement, il conclura : « *Par l'Ave Maria, le feu des passions s'éteint et toute grâce nous est donnée.* » ■



La chapelle de l'Orphelinat.

De 1891 à 1940

ORIGINES ET RACINES

de la future association
du Père Le Bideau



*Le Père Le Bideau racontant sa vie au Canada
aux enfants d'Angoulême*

Prêcheur infatigable, le Père Le Bideau entame sa vie charentaise avec un objectif ambitieux qu'il mène à bien: rechristianiser la Charente et plus généralement le sud-ouest de la France. Mais il est appelé à une mission différente, auprès des enfants qui vivent dans la misère. Dans ses temps libres, il visite les familles nécessiteuses et imagine tout de suite des solutions pour soulager la misère. La guerre qui éclate multiplie les cas désespérés et plonge définitivement le Père dans ce qui deviendra son apostolat sa vie durant, l'aide à l'enfance déshéritée.

LES DÉBUTS MISSIONNAIRES EN FRANCE DU PÈRE LE BIDEAU DANS LES ANNÉES 1930

La communauté des Pères de Notre-Dame d'Obézine s'attendait à recevoir un homme malade et diminué. Il ne l'est que très provisoirement. Dans les derniers jours d'octobre 1930, le Père Le Bideau communique ses premières impressions à Mme Madec, sa sœur, par ces lignes:

«Chère Sœur,

Que N.D. du Rosaire exauce tous tes désirs.

Je me suis fait attendre longtemps, n'est-ce pas ? Mais me voici fixé chapelain missionnaire à N.D. d'Obézine, 12, rue Basse Montmoreau à Angoulême, Charente. C'est là mon adresse. Desservir notre chapelle publique, confesser surtout, voilà mon ministère jusqu'au retour de ma voix à son état normal. Il nous vient du monde de tous les coins de la ville et du diocèse, nous sommes les seuls religieux et plusieurs paroisses manquent de prêtres. Quelle triste région, au point de vue religieux. La ville est agréable, les gens polis. Pays du vin et du cognac. le climat est sain, dit-on: chaud le jour et frais la nuit. J'aurai bien de la misère à dormir la fenêtre ouverte. Il me faudrait, pour bien faire, un maillot en peau de mouton pour la nuit. Voilà ce que c'est que d'être habitué aux maisons chauffées du Canada. Enfin, faisons pénitence ! Nous ne sommes pas encore au paradis ! Chère Sœur, le mois du Rosaire finit, j'espère que chez toi on continuera à réciter le chapelet. J'aime à te revoir, avec tes chers enfants, Jean et Pierrot, égrenant vos Ave et priant pour les pauvres pécheurs. Oh oui ! Soyez fidèles au chapelet ! Que de malheur on évite par ce moyen, que de grâces on obtient ! Gagnons le cœur de notre Mère par nos Ave Maria bien dits. Et puis, comment es-tu, chère sœur ? Es-tu forte, bien remise ?

Et Jean ? Est-il débarrassé de ses boutons aux jambes ? Pierrot est-il le premier de la classe ? Embrasses-les bien pour moi et, ensemble, priez pour moi.

Je crains d'avoir de la misère à m'acclimater à l'hiver de France. Vraiment, au Canada on était mieux ! Et puis, il faut que je fasse du bien, que je puisse prêcher, confesser : que d'âmes à convertir en Charente !

Est-ce que Jean est bien à Toulon ? A-t-il reçu ma lettre, écrite de Ker Go ? Donne-moi son adresse de nouveau.

Chère sœur, ne sois pas surprise si je n'écris pas souvent, c'est qu'il y a du travail, ici, des sermons à préparer. Nos gens d'Angoulême aiment les sermons soignés, bien composés. Il leur faut du beau. Il faut leur servir les bons mots, bien fleuris. Jusqu'ici je me fortifie, je mange bien et dors bien, donc, pas d'inquiétude à mon sujet...

Je prie pour vous tous, ne m'oubliez pas.

Ton frère qui t'aime bien. »

En attendant des jours meilleurs, le travail à domicile auquel sont astreints les missionnaires d'Obézine permet au moins une vie de communauté conforme à la lettre même des constitutions. Le Père Le Bideau profite du régime sédentaire, qu'il souhaite de brève durée, pour parachever une convalescence si bien amorcée dans le Morbihan.

Le 21 novembre 1930, le Père Le Bideau donne une instruction aux religieuses de Sainte Marthe d'Angoulême, preuve que sa voix est revenue. À partir de cette date il sort de plus en plus souvent. Du 5 au 8 décembre le trouve-t-on à Saint Pierre de Saintes où il préside la retraite des enfants de Marie et, du 25 janvier au 3 février à Salies du Salat en Haute-Garonne. Adoration à Bayers, petite paroisse de Charente, retraite pascale à Baignes, patrie du beurre charentais, et voici toute une série de retraites de communion solennelle ou de confirmation. Ainsi, jusqu'au début de 1934, il retrouve les auditoires qui ont sa préférence : des enfants et des jeunes.

Son exceptionnelle opiniâtreté est toujours mise au service de l'évangélisation. Son unique passion est de vivre l'évangile et d'entraîner autour de lui tous celles et ceux qui en ont besoin. L'anecdote du doyenné de Rougnac est exemplaire de sa capacité à renverser des montagnes.

Rougnac, dans le sud-est de la Charente, est un groupement de villages desservi par l'Abbé Desrosiers qui ne compte pas un seul pratiquant régulier. Il n'y a aucun lieu de culte en état, hormis l'église paroissiale. Le Père Le Bideau, entreprend de visiter les familles une par une. Il constate ainsi que l'ignorance explique en grande partie l'état de torpeur spirituelle qui affecte tous ces gens.

Dans l'un des villages, il obtient le local d'une ancienne menuiserie pour y tenir ses réunions. Il va pouvoir expérimenter sur ses compatriotes, sa méthode d'évangélisation populaire par le Rosaire, qu'il a mise au point au Canada. Le premier soir, quelques personnes répondent à son appel. Pendant une heure, familièrement, il commente les mystères joyeux du Rosaire. Et le chapelet se récite ainsi sans fatigue par des gens qui n'ont pas oublié les prières de leur enfance. À la fin de la réunion, le dernier cantique achevé, le Père Le Bideau annonce: «*Demain soir, nouvelle réunion, ici, à la même heure...*»

Le lendemain, Monsieur le Doyen Desrosiers n'est pas peu surpris, connaissant son monde, d'entendre le Père Le Bideau commenter les mystères douloureux, devant un auditoire qui a plus que doublé. La menuiserie est presque pleine, et il y a des hommes! À la troisième réunion, la salle peut à peine contenir le monde qui s'y entasse. Le missionnaire imperturbable annonce: «*Demain, il y aura messe et on pourra communier...*» Résultat: 39 confessions et autant de communions! Pour l'Abbé Desrosiers, c'est une véritable pêche miraculeuse. Le Père Le Bideau, lui, n'est pas du tout étonné et il s'en va recommencer dans le village voisin.

Le Père Le Bideau sait qu'il a trouvé sa voie dans le vaste champ apostolique de ce sud-ouest déchristianisé. Il renouvelle donc la même expérience à Nanteuil-en-Vallée, puis à Lézignac-Durand, Mouzon, etc. La Charente-Maritime, les Deux-Sèvres sont à leur tour évangélisées toujours selon la même méthode. La plupart des «croix de chemin» que l'on rencontre dans tous ces départements ont été plantées à l'issue de ces missions.

Une autre activité apostolique dans laquelle excelle notre infatigable missionnaire concerne les retraites des religieuses. Outre ses interventions

auprès des congrégations religieuses féminines de la famille monfortaine, les Filles de la Sagesse, dans toutes les régions de France, il est demandé par un grand nombre d'autres congrégations : Sainte Marthe, Bon Pasteur, Petites sœurs des Pauvres, Moniales de Puypéroux, etc. Et on le demande aussi pour les retraites de rentrée dans les séminaires, à Hennebont, à Nantes, à La Rochelle, à Pontchâteau, etc.

C'est ainsi que, dès 1933, ses supérieurs décident de mettre son rayonnement quasi surnaturel au service des futurs religieux de la congrégation Monfortaine, en le désignant comme professeur de droit canonique des novices de Celles-sur-Belle, dans les Deux-Sèvres. Nombre de Montfortains éminents ont reconnu plus tard qu'ils devaient aux conseils et aux exemples du Père Le Bideau, d'avoir pris conscience de la grandeur et de la portée de leur vocation religieuse. Le Père Delaunay disait : *« Il n'avait peur de rien et sa conduite, souvent, frisait la provocation. C'était lui, la cheville ouvrière, nous n'étions que des petits garçons auprès de ce géant ! »*.

Pendant ses moments de loisir, le Père le Bideau se rend de l'autre côté de la vallée de l'Anguienne, à l'est d'Angoulême. Nichées au milieu de buis et de petits chênes, on trouve d'anciennes carrières, taillées dans le tuffeau, où vit toute une population de marginaux, généralement des familles chargées d'enfants. Ces familles forment une caste de parias partageant avec les bohémiens le mépris et l'horreur des civilisés et qui vit en dehors de tout commerce avec la société communale et, à plus forte raison, avec la communauté paroissiale... Le Père Le Bideau apprend rapidement l'existence de ces familles de troglodytes. Il est effrayé de leur nombre et de la misère dans laquelle elles croupissent. Pas un instant ne lui vient la pensée de limiter son action à un simple reportage à scandale, ni même à une entreprise purement philanthropique. Il veut voir, juger et agir en prêtre qui porte le message évangélique aux âmes auxquelles on ne songe guère, aux pauvres de Jésus Christ, comme le fit Louis-Marie Grignon de Montfort. Tantôt seul, tantôt accompagné d'un confrère et d'une personne charitable de la ville, le Père Le Bideau se fait spéléologue des âmes. Son but reste leur catéchisation. Son fidèle compagnon, le Père Delaunay, raconte : *« J'accompagnai plusieurs fois le Père Le Bideau dans ses visites aux familles habitant dans les anciennes carrières. Il portait, enroulée autour d'un morceau de bois, une très grande image de la*

Sainte Vierge. Elle était peinte sur toile, je crois. Quand nous entrions dans l'habitation souterraine, le Père déroulait son tableau et le fixait à la corde invariablement tendue pour soutenir les oripeaux de ces pauvres gens. Après avoir accroché sa toile avec des pinces à linge, nous nous agenouillons tous les deux pour réciter à haute voix une dizaine de chapelets aux intentions de la famille que nous visitons. Ceux qui savaient prier s'unissaient à nous...»

Peu à peu, pas toujours facilement, ces pauvres gens se laissaient apprivoiser. Quand le moment lui semblait venu, le Père instruisait des vérités de la foi, en se servant toujours des prières et des mystères du Rosaire.

Le Père les visite et les aide de son mieux, grâce aux dons qu'il récolte lorsqu'il va prêcher dans les paroisses. Dans une salle mise à sa disposition à Obézine, il accueille les enfants auxquels il raconte ses souvenirs du Canada: les lacs, les Indiens, les ours et toutes les bêtes sauvages... Les gosses en raffolent et bientôt le patronage prendra de l'ampleur. Il ne fait aucune différence entre les enfants, considérant que tous, même les plus violents, ont besoin avant tout «d'être aimés». Les Angoumoisins s'intéressent de plus en plus à l'activité charitable du Père Le Bideau auprès des enfants et des pauvres. Bientôt, c'est une véritable petite organisation de pieux laïcs qui prend la relève quand il doit partir en mission. Ces humbles apôtres des pauvres sont, pour la plupart, des dames ou des demoiselles, consacrées à Jésus par Marie selon la doctrine Montfortaine. Quelle magnifique occasion leur Directeur offre à ces âmes généreuses de vivre leur dépendance totale de Marie en sacrifiant leurs loisirs aux pauvres, les membres préférés du Christ. Assurément, il y a bien des dégoûts et des difficultés à surmonter.

Le Missionnaire des pauvres ne se contente pas d'explorer les grottes. Il visite les familles nécessiteuses de la banlieue d'Angoulême qu'il entreprend de secourir. Pour cela, il n'hésite pas à tendre la main en leur faveur. Il ne craint pas de rappeler aux fortunés la justice et la charité. Il cite un jour, avec force, à l'une des plus grosses fortunes de la région, les paroles terribles de l'Évangile: malheur aux riches... Peu de personnes auraient eu l'audace d'en faire autant en la circonstance.

Parfois, dit le Père Delaunay, certains pauvres secourus par le Père Le Bideau lui reprochaient d'aller chez les riches. Le Père leur répondait que c'était pour eux. Il leur disait: *«Je suis aussi pauvre que vous. Je n'ai rien, alors, si je n'allais pas quêter chez les riches, je ne pourrai pas vous venir en aide !»*

Dans son entreprise tout orientée vers le bien des âmes, le Père Le Bideau ne fait aucune différence entre la pauvreté matérielle et la pauvreté spirituelle, qu'il s'agisse des enfants ou des parents. À ses yeux de prêtre, ce sont tous des nécessiteux dont on doit s'occuper par priorité. Ainsi applique-t-il la consigne du Christ.

Rapidement débordé par les visites incessantes des enfants, mais aussi des nécessiteux, le Père Le Bideau se met en quête d'un local qui ne soit plus à Obézine. Après un passage dans le domicile même d'une de ses très fidèles complices en évangélisation, Madame Laprade, il va demander au maire d'Angoulême lui-même. Celui-ci, loin de partager les convictions religieuses de celui que tous appellent déjà l'apôtre des enfants pauvres, apprécie néanmoins son action en faveur des plus déshérités de ses administrés et lui promet, avec une pointe d'ironie, que le jour où il parviendrait à réunir à la fois les enfants et suffisamment d'encadrement bénévole, il pourrait compter sur son aide. Le Père Le Bideau, tranquillement, s'en vient donc rappeler à Monsieur le Maire sa promesse d'antan. Ce brave homme accepte d'aider son ami. La commune avait acquis, dans le quartier Saint Martial, un immeuble pour servir de siège au bureau de bienfaisance municipal et déjà occupé, en partie, par les Filles de la Sagesse et leurs orphelins. En accord avec la Supérieure, Mère Marie-Aimée, Monsieur le Maire autorise le Père Le Bideau à utiliser une partie des lieux.

Le 16 février 1938, la Petite Œuvre prend possession de locaux bien à elle. Les prémisses de la future association sont dans ces initiatives qui se structurent avec détermination autour d'un seul objectif: soulager la misère du mieux possible, là où elle se trouve, aux portes d'Angoulême.

L'HISTOIRE EXTRAORDINAIRE DU CALVAIRE D'ANGOULÊME

En 1934, le Père le Bideau rêve de doter Angoulême d'un grand Calvaire qui soit à lui seul, une prédication et un lieu de pèlerinage pour les Angoumoisins. En bon breton têtu et tenace, il trouvera un hectare de terrain situé face aux remparts de la ville, sur une colline appelée l'Hirondelle, et réunira la somme nécessaire pour l'acquérir.

Monsieur Gibert, entrepreneur d'Angoulême se chargera d'installer les trois grandes croix de 7 mètres de haut et des bénévoles commencent à transporter là-bas plusieurs gros blocs de pierre. Le calvaire se dessine peu à peu. Manquent encore les statues qui devront le compléter.

Au mois de mars 1935, le Père Delaunay se rend à Mirebeau dans le Poitou avec le Père Le Gof pour y prêcher la mission. Il compte profiter de son séjour pour se rendre à Poitiers et visiter l'atelier Lacôte, fabricant de statues. Or, pendant cette mission, il se trouve que le Père Delaunay, ayant besoin d'une coupe de cheveux, entre chez le premier coiffeur venu... Celui-ci, tout en travaillant des ciseaux, engage la conversation avec l'homme en soutane, lui racontant comment il s'était installé dans la maison d'un oncle prêtre dont il avait hérité – cet oncle, dit-il, avait enfoui au fond de son jardin, plusieurs statues en bronze... Il y a la Vierge Marie et d'autres personnages. Elles ne sont pas très profondes et on y accède assez facilement. Le Père Delaunay, étonné par cette coïncidence, demande à les voir. Et là... surprise! Elles sont au nombre de sept et correspondent tout à fait à ce que recherche le Père Le Bideau. Le coiffeur se fit un peu prier, mais quand il eut compris à quoi ces statues étaient destinées, il accepta de les céder pour un prix raisonnable. Monsieur Laurent, quincaillier à Angoulême, se chargea de les rapporter en Charente.

La suite de l'histoire du Calvaire n'est pas moins étonnante!

En 1936, au jour de la fête de la Sainte Croix, la bénédiction solennelle du Calvaire par Monseigneur Mégnin, évêque d'Angoulême est



Bénédition du Calvaire d'Angoulême, le 2 mai 1937.

prévue pour 16 heures... Une foule estimée entre 5 et 6 000 personnes se presse à l'Hirondelle autour du prélat.

Une contre-manifestation « laïque » s'organise, comprenant défilé, lâcher de ballons, jeux pour les enfants. Elle est organisée à la même heure, à grand renfort de publicité sur le rempart du Midi qui fait face à l'Hirondelle. À 16 heures, une pluie torrentielle s'abat sur ce rempart, semant la panique dans le défilé qui se termine par un « sauve-qui-peut » général avant même d'avoir commencé.

De l'autre côté de la vallée, un franc soleil continue de briller sur les terres de l'Hirondelle... Le Calvaire et les pèlerins priant et chantant n'ont, pour leur part, reçu que les quelques gouttes d'eau bénite provenant du goupillon de Monseigneur Mégnin.

Le Calvaire de l'Hirondelle est toujours là en 2021, bien visible depuis le rempart face à la Cathédrale d'Angoulême.



LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE ET SES CONSÉQUENCES GÉNÉREUSES

Août 1939, la guerre est déclarée. Le patronage prend de l'ampleur. Les pères sont mobilisés, les mères sont débordées par des situations devenues plus que précaires alors qu'elles étaient déjà fragiles, beaucoup d'enfants n'ont plus que la rue comme terrain de jeux et... d'éducation après l'école. Les anticléricaux de la ville mettent à profit les circonstances pour critiquer ouvertement le maire d'Angoulême, coupable à leurs yeux d'avoir cédé l'usage d'un local communal à un prêtre qui en dispose gratuitement pour une œuvre mi-religieuse, mi-philantropique. Critiqué et désavoué par les siens, ulcéré, Monsieur le Maire finit par céder à la pression. Il signe l'ordre de vider la maison dans les 48 heures. Au dernier moment, nous sommes en mars 1940, on réussit à louer une maison dans le quartier du Sacré-Cœur, rue Fernand Laporte. Pleinement confiants dans l'avenir de leur œuvre, le Père Le Bideau et ses aides décident d'ajouter un goûter après la classe, puis, très vite, une cantine le midi. C'est une première pour Angoulême. La cantine est alimentée par les commerçants du marché et les maraîchers des Eaux-Clares et de l'Anguienne, où travaillent certaines mamans. Le Père Le Bideau devient «mendiant» et c'est le début d'une quête de nourriture qui durera jusqu'en 1950. Son action est soutenue avec conviction par quelques familles catholiques qui lui resteront fidèles pendant des décennies. Elles contribueront à créer et animer l'association, motivées par l'extraordinaire impulsion donnée par le Père Le Bideau.

En 1940, c'est la débâcle. Le général français Weygand et son État-major essaient de faire de la Loire le dernier obstacle à l'avancée allemande, en y concentrant les seules troupes restantes. Mais les dernières troupes



La place Victor Hugo, toute proche de Chanzy, après le bombardement du 15 juin 1944.

françaises ne peuvent offrir une résistance suffisante aux armées allemandes. Celles-ci entrent à Orléans le 16 juin, passent le même jour sur le fleuve en de nombreux points entre Gien et Nantes et déferlent à nouveau vers le Sud. Elles se retrouvent devant Lyon le 20 juin, devant Clermont, Angoulême et Bordeaux le 24 juin. La débâcle devant l'armée allemande ne se limite pas aux simples militaires, mais concerne en fait la nation tout entière: l'administration, l'État, tout vole en éclat sous le choc de l'invasion allemande. Surtout, des millions de Français se mettent à fuir l'avancée de la Wehrmacht. Ce sont désormais d'autres enfants et d'autres besoins qui se manifestent à Angoulême.

Pour répondre aux besoins essentiels des familles de réfugiés, des enfants égarés pendant l'exode, l'idée d'un internat pour les accueillir germe dans l'esprit du Père le Bideau. Le maire d'Angoulême et le Préfet obtiennent du général Weygand le prêt d'une dizaine de baraquements de l'armée inoccupés sur les chaumes de Chanzy, vaste espace dans le quartier Victor-Hugo qui accueille une très importante caserne construite

entre 1875 et 1877. «*Quand les Allemands prirent possession des casernes d'Angoulême*», raconte le Père Delaunay, «*ils voulurent faire brûler les vieux uniformes de l'armée française qui s'y trouvaient, ainsi que le linge et les chaussettes, peut-être aussi les couvertures. Le Père Le Bideau hérita de tout ce que les Allemands voulaient brûler. Je me souviens que les soldats allemands amenèrent deux camions de vieilles frusques qui, bien nettoyées, servirent grandement au Père dont l'Œuvre commençait à prendre de l'ampleur. Nous les avions stockées dans la menuiserie*». La rubrique du mois d'octobre 1940 des Chroniques d'Obézine signale également le fait: «*Le Père Le Bideau, en vue de son Œuvre, obtient de l'autorité militaire un lot de linge et de vêtements qu'il fait laver et revoir par des personnes dévouées. Il obtient aussi l'usage des baraquements de Chanzy, avec permission de les utiliser.*» Chacun «met la main à la pâte» et très rapidement le Père Le Bideau peut s'installer avec une soixantaine d'enfants, chiffre qui doublera rapidement tant les besoins sont grands. Les entreprises charentaises encore en activité fournissent literie et couvertures. Le pays de Cognac de son côté apporte son aide financière. Un «ouvroir», lieu où l'on se rassemble pour effectuer des travaux d'aiguille, s'organise parmi les «dames du Plateau» pour habiller tout ce petit monde. Un exceptionnel vent



Des enfants et des bénévoles posent devant les baraquements de Chanzy.

de solidarité souffle alors sur la ville. Plusieurs personnes quittent leur emploi et viennent travailler bénévolement à Chanzy: deux institutrices du Collège Saint-Paul, puis une troisième... Des retraités reprennent le travail et deviennent professeurs, répétiteurs, surveillants, cuisiniers, laveurs de vaisselle, infirmières, etc. Des élèves des lycées Guez de Balzac et Saint-Paul, viennent le jeudi, s'occuper des jeux et des loisirs. Les baraques de Chanzy, misérable assemblage de planches, recèlent alors des trésors de dévouement, de solidarité et de fraternité.

Des voix s'élèvent, nombreuses, pressant le Père Le Bideau d'ouvrir un centre permanent où ces enfants vivraient à demeure sous la tutelle de personnes dévouées et foncièrement chrétiennes. Monseigneur Mégnin, évêque d'Angoulême, ne lui cache pas les difficultés qui l'attendent, mais, au vu de la solidité de son argumentation, il lui laisse sa liberté d'action, lui demandant seulement de ne rien faire sans le consulter. Il n'est pas sans savoir, en effet, que si l'internat permet de résoudre un certain nombre de problèmes, il en soulève beaucoup d'autres qu'ignore son système actuel de cantine-patronage.

Quelle est la volonté de Dieu ? Il est urgent qu'elle se manifeste, car on est en fin d'année scolaire 1941 et, avant la fin des grandes vacances il faut avoir pris une décision, dans un sens ou dans un autre.

Le Père Le Bideau a raconté lui-même comment il s'y est pris pour consulter le Ciel et quelle fut la réponse: *«le 1^{er} juillet, une prière est adressée à la Sainte Vierge lui demandant s'il faut ouvrir un internat où les enfants seront à demeure. Le soir même, une dame se présente au nom de la Vierge d'Obézine: "[...] je vous demande, mon Père, de prendre mon enfant à demeure. Il a 12 ans et si cela continue, il va devenir un voyou ; il ne va pas à l'école, il court les rues. Je suis obligée de faire des ménages toute la journée, je ne peux plus le surveiller. Je vous en supplie, prenez-le"»*. Le Père Le Bideau est très sensible aux coïncidences de dates. Le lendemain est la fête de la Visitation de Marie. Il y voit donc le signe d'une volonté céleste. Un petit pauvre qui se présente en de telles circonstances ne peut être repoussé. Il accepte.

De ce jour, les dés sont jetés: l'internat de la Petite Œuvre est fondé.

TÉMOIGNAGE D'UN « PETIT JUIF »

Robert Frank avait treize ans lorsqu'il a été raflé avec les siens à Angoulême en 1942. Extrait de son témoignage.

Dans ce village de Dordogne où il a vécu les plus belles années de sa vie, malgré la modestie du confort, Robert Frank indique qu'il était l'aîné de quatre enfants et qu'avec ses parents, il a «*vécu heureux pendant deux ans. Dans le village, personne n'avait jamais vu de juifs. À l'école, l'instituteur nous a tous réunis et a interdit les réflexions contre nous. Tout s'est gâté durant la nuit du 8 au 9 octobre 1942: les gendarmes français sont venus à la maison nous dire de préparer notre baluchon et qu'un car allait venir nous chercher. Quelques heures plus tard, le car arrivait à la salle philharmonique d'Angoulême (actuellement conservatoire de musique). De la paille avait été mise par terre et il y avait là environ 400 hommes, femmes et enfants ne disposant en tout et pour tout que de trois toilettes. Il faisait chaud, je me souviens encore de très mauvaises odeurs. Au bout de quatre jours, un soldat a rassemblé les enfants naturalisés français à leur naissance. Je ne sais pas pourquoi, mais dans ma famille, j'étais le seul à l'avoir été. Lorsque le soldat allemand m'a arraché à mon père d'un coup de pied, papa a crié "n'oublie jamais que tu es juif"*».



Angoulême en 1942.



Robert Frank fait partie des quelques «chanceux» extirpés de la salle philharmonique par le Père Le Bideau. Les noms de son père, sa mère, ses deux frères, sa sœur sont gravés sur les lieux du drame, place Henri-Dunant. De sa famille, il est le seul survivant.

Source: La Charente Libre, 6 octobre 2012 – © Majid Bouzzit

Dès lors, l'enfant de 13 ans ne reverra plus jamais les siens, déportés à Auschwitz, *via* le camp de Drancy. C'est dans cette cour de la philharmonique que le Père Le Bideau, un curé d'Angoulême s'occupant d'enfants socialement en difficulté, récupère les jeunes juifs déclarés français. Il les conduit dans son site d'accueil où il œuvre avec quelques autres personnes dévouées aux enfants. Ce sont des baraquements délabrés situés à Chanzy. Après quelques heures passées sur ces hauteurs d'Angoulême, le Père Le Bideau transfère son petit monde à la maison de l'Hirondelle, là où se trouvent les croix du Calvaire, près du terrain de golf actuel.

Robert Frank quittera ensuite Angoulême et bénéficiera du soutien de réseaux clandestins pour vivre sous une fausse identité (Robert François) jusqu'à la fin de la guerre. Mais il n'a jamais oublié la période charentaise et *«considère comme un fait de résistance l'acte du Père le Bideau, car il savait ce qu'il en coûtait de protéger des enfants juifs.»*

Source: Pour que Vive la Mémoire, Bulletin d'information du Musée de la Résistance et de la Déportation, n° 23, avril 2008.

De 1941 à 1980

NAISSANCE ET CONSTRUCTION

d'une association solide et pérenne



La guerre a conduit à la multiplication des actions généreuses en faveur des enfants orphelins ou laissés en déshérence. Conscients que cette situation, d'une manière ou d'une autre, se prolongera longtemps, le Père Le Bideau et les bénévoles qui l'entourent décident de s'institutionnaliser et de fonder une association.

Pendant les quarante ans qui vont suivre, l'Œuvre va devenir un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et va se doter de maisons et s'entourer de personnels qualifiés. Les bases de la future APLB sont ainsi solidement ancrées.

NAISSANCE DE L'ŒUVRE PUIS DE L'ASSOCIATION MARIE, MÈRE DES PAUVRES

L'élan est donné, il faut le solidifier en lui donnant une structure officielle. Il est ainsi décidé, en 1941, de créer une association. Elle sera déclarée à la préfecture le 30 juillet, sous le nom de l'Œuvre. Le Père Le Bideau en est le président, Monsieur Robert Bricq, le vice-président, Mademoiselle Anne-Marie Faye, la trésorière. Pour ses débuts, l'association va vivre uniquement du bénévolat et de la générosité privée. Et les occasions de déployer une générosité solidaire et fraternelle ne manquent pas. À Chanzy, dans des baraquements prêtés par les militaires du Génie, le nombre des pensionnaires s'accroît de jour en jour. Et il faut inventer des solutions pour nourrir, blanchir et éduquer tous ces enfants. Le Père Le Bideau ne manque ni d'idées ni d'audace.

Comme ce 13 octobre 1942, quand un fonctionnaire de la Préfecture vient alerter le président de l'association l'Œuvre. Les Allemands arrêtent des juifs par dizaines en ville et il y a des enfants à mettre à l'abri. Sans attendre, le Père se précipite et ramène à Chanzy, une troupe de garçons qui ont entre 6 et 14 ans. Au camp, tous les lits sont déjà occupés. Arrive alors sans prévenir un camion qui vient de l'usine Bricq de Montbron. Il est chargé de matelas. Puis c'est une voiture. Elle arrive de Saint-Laurent-de-Céris et apporte une vingtaine de couvertures en gros drap de l'armée de chez Moreau-Ladurantie. Personne, et pour cause, n'était au courant de rien ! Mais tout le monde a pu dormir au chaud.

La Charente est en zone occupée et un régiment allemand occupe les casernes voisines du campement de Chanzy. Un jour, le Père qui ne doute de rien va trouver l'officier allemand pour lui parler de ses enfants et de son inquiétude en raison de leur voisinage avec des soldats. L'officier le rassure comme il peut et pour lui prouver sa bonne foi, va jusqu'à lui proposer son aide. C'est ainsi que depuis ce jour-là, tous les matins, une grosse marmite installée tant bien que mal sur un vieux landau de bébé fait la navette entre le camp et les casernes. Le cuistot la remplit généreusement d'une nourriture certes militaire, mais roborative.

En 1943, les Allemands réquisitionnent Chanzy. Le pensionnat se réfugie dans une ferme à l'Hirondelle, près du Calvaire voulu par le Père Le Bideau neuf ans plus tôt. Puis la mairie d'Angoulême propose au Père de s'installer dans des baraquements ayant servi à loger, avant la guerre, les ouvriers annamites (originaires du Viêt Nam), employés de la poudrerie voisine. C'est ce qui va devenir le Camp des Trois Chênes de Basseau. Il y a là de l'espace, des locaux plus confortables. Comme les bénévoles de l'association en ont maintenant une grande pratique, on s'organise au mieux. Jean Madec, neveu du Père, officier de marine, quitte la mer et vient à Angoulême aider son oncle. Le Camp compte alors environ 200 enfants, garçons et filles.

Le 29 septembre 1944, une Société Civile Immobilière (SCI) ayant pour nom «Les Trois Chênes» est constituée pour gérer le patrimoine. Elle regroupe les personnes et les entreprises ayant contribué à l'achat des biens constituant le patrimoine de Marie, Mère des Pauvres. Elle deviendra par la suite une Association sous ce même nom des Trois Chênes. Cette SCI comptait, à l'origine, neuf membres fondateurs: les sociétés Martell et Hennessy, Messieurs Robert Briq, Henri Briq, Jean Mazin, Arbelot de Vacqueur, Chagneaud et Lachasse et Madame Marie Farinaux, pour un capital total versé de 1 200 000 anciens francs lors de sa création. Abondé au fil des nouvelles acquisitions, le capital atteignait 9 284 699 anciens francs au cours de l'année 1960. L'extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 29 novembre 1944 donne une idée précise de la situation à laquelle doit faire face l'association et des intentions qui l'animent.

Un important Conseil se tient ce jour-là sous la présidence par intérim de Monsieur Pierre Laurent, le président en titre Monsieur Mouillefarine étant excusé.

Le Révérend Père Le Bideau commence par remercier les membres présents de l'aide qu'ils ont apportée à l'Œuvre et fait un rapide exposé de sa création et de son état actuel.

Il indique que l'Œuvre a commencé par de simples visites des enfants pauvres à leur domicile, notamment dans les carrières. Cette période d'évangélisation a duré environ quatre ans et Madame Laprade et Mademoiselle Faye s'y sont particulièrement dévouées.

Ensuite, sous la direction de Mademoiselle Chauvin, une cantine a été créée afin de garder les enfants à midi et les soustraire, au moins partiellement, à l'influence néfaste de la rue et même de leur famille. En outre des enfants déjà évangélisés, la cantine recevait des enfants des écoles laïques; elle en a reçu jusqu'à 180 par jour dans les derniers temps de son fonctionnement.

Seulement, il est apparu que l'influence heureuse qui s'exerçait sur les enfants pendant leur séjour à l'Œuvre était immédiatement détruite par l'ambiance familiale qu'ils retrouvaient le soir; il a donc fallu trouver autre chose et c'est ainsi que le Révérend Père Le Bideau a été amené à fonder un internat.

L'Internat a été créé le 1^{er} juillet 1941 à Chanzy, et depuis cette date, l'Œuvre est passée par une série d'épreuves successives. Les baraquements qui avaient été cédés par le Génie Militaire n'ont pu être conservés et l'Œuvre, expulsée, a dû s'installer à la ferme de l'Hirondelle dans des conditions lamentables, sans eau, sans hygiène, sans confort, dans la plus grande misère. Cette situation a encore été aggravée par une longue maladie qui a frappé Mademoiselle Faye et par le décès de Mademoiselle Dion qui a succombé à la tâche.

Les années ont passé ainsi sans qu'il soit possible de trouver des baux convenables. Mais depuis la Libération de la ville d'Angoulême, le Révérend Père Le Bideau, grâce à l'appui des autorités civiles et militaires, notamment le Commandant de la Place, le capitaine Grelet, a pu s'installer dans le camp dit «de Gralet» aux Trois-Chênes, près d'Angoulême pour lequel il lui a été remis un bon d'occupation signé à la fois du Préfet, du Commandant de la Place et du Directeur de la Poudrerie à qui appartient ce camp.

Le Révérend Père Le Bideau expose que les 32 baraquements du camp sont entièrement occupés par les deux internats (filles et garçons) et leur personnel.

Que l'armée a mis à la disposition de l'Œuvre un matériel important (lits, literie, tables, etc.) et qu'actuellement les enfants sont installés convenablement dans un site agréable, au grand air, avec tout le confort désirable et l'hygiène exigée par les règlements en vigueur.

Le Conseil fait alors remarquer au Révérend Père Le Bideau que l'ordre d'occupation qui lui a été remis ne peut être que provisoire et que malgré le grand nombre d'enfants qu'elle abrite (actuellement 200 environ), l'Œuvre risque d'être expulsée du jour au lendemain et de se retrouver dans la situation critique qu'elle a connue ces dernières années.

Le Conseil décide en conséquence qu'il convient de demander à l'Autorité compétente, en l'espèce le Service des Poudres, un bail de 3, 6 ou 9 années ou tout au moins la concession du camp pour une certaine durée, ce qui permettrait, éventuellement, de rechercher d'autres locaux.

Le Conseil examine ensuite la nécessité actuelle de donner à l'Œuvre un statut légal et la création d'une société civile, propriétaire des immeubles, puis celle du Comité de Direction. Ces possibilités sont successivement envisagées avec leurs avantages et leurs inconvénients, mais aucune décision n'est prise sur ces points, le Révérend Père Le Bideau préférant, en définitive, rester dans le statu quo pour l'instant.

Le Conseil donne d'autre part procuration générale au Révérend Père Le Bideau, à Mademoiselle Faye et à Monsieur Laurent Père, de faire en banque toutes les opérations de placements et de retrait de fonds qui pourraient leur apparaître nécessaires.

La création d'un centre d'accueil dans le centre de la ville est envisagée pour permettre l'accueil des enfants venant de loin et simplifier le ravitaillement. Le Conseil décide de chercher à louer dans le centre, de préférence près du marché, une maison avec un petit jardin autant que possible.

Puis le Révérend Père Le Bideau indique que le dossier de déclaration d'utilité publique est prêt et demande s'il y a lieu de le présenter actuellement. Après discussion, le Conseil décide de remettre à plus tard la demande de reconnaissance d'utilité publique.

Enfin, le Conseil examine brièvement le moyen d'utiliser le terrain légué par Mademoiselle Dion et situé dans les bois de l'Hirondelle et considère qu'il serait intéressant de faire exploiter le bois accru sur ce terrain.

Cette volonté d'obtenir le statut d'association d'utilité publique n'a pas quitté le Père Le Bideau. Lors de l'assemblée générale de l'Œuvre en août 1945, il est décidé à l'unanimité de lancer la démarche et... de changer le nom de l'association.

Les membres de l'association se réunissent en assemblée générale à 16 heures dans les locaux de l'Œuvre aux Trois Chênes. Sont présents ou représentés par procuration en bonne et due forme 53 membres de l'Œuvre sous la présidence de Monsieur Laurent vice-président agissant avec plein pouvoir du président. Après avoir remercié les membres présents de l'aide qu'ils ont apportée à l'Œuvre, le Révérend Père Le Bideau fait connaître le but principal de cette réunion : la demande de reconnaissance d'utilité publique. L'assemblée, considérant les besoins de l'Œuvre, décide à l'unanimité de faire la démarche nécessaire pour obtenir la déclaration d'utilité publique.

Le Révérend Père Le Bideau donne lecture des statuts et propose quelques modifications qui sont adoptées à l'unanimité, notamment le changement du nom de l'œuvre qui devient Marie, Mère des Pauvres.

En plein hiver 1945, la mairie d'Angoulême décide de réquisitionner une partie du terrain et des baraquements des Trois Chênes pour ouvrir un centre de formation pour adultes. Ce sont une soixantaine d'enfants qui vont se retrouver sans toit. Aussitôt une chaîne de solidarité s'organise dans le département. Le camp des Trois Chênes, qui est considéré comme « *le berceau de l'Œuvre* », accueille plusieurs fratries, les frères et sœurs d'une même famille qui pouvaient grandir et s'épanouir ensemble. Il faut séparer les petites filles privées d'hébergement en plein hiver et les orienter dans le Nord-Charente où le Père a négocié des possibilités. L'Abbé Ducouret offre une maison à Tusson, commune du Nord-Charente à une trentaine de kilomètres d'Angoulême. L'Abbé Tesseron donne les locaux de son ancienne école libre de Fouqueure, à six kilomètres de Tusson. Il s'agit de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, dirigée par Mademoiselle Madeleine Lambert qui a su apporter aux enfants non seulement le vivre et le couvert, mais aussi le foyer qui leur manquait avec l'aide précieuse du Père André Tesseron, curé de Fouqueure et des nombreuses familles de la commune. Elle fut pendant 40 ans une institutrice dévouée et remarquable !

Naissance et construction d'une association solide et pérenne



Les Trois Chênes, la laverie.



Les Trois Chênes, formation à la maçonnerie.



Les Trois Chênes, formation à la ferronnerie.



Les Trois Chênes, formation à la métallerie (ci-dessus) et à la plomberie (à droite).



MAIRIE
D'ANGOULÊME
(CHARENTE)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUS MAIRE D'ANGOULÊME.

Certifions que le Révérend Père le Prieur au
Directeur de l'œuvre de "Marie Mère des Pauvres"
domicilié dans notre ville, au lieu dit "Les Trois Chênes"
a, à sa charge 115 enfants confiés à l'œuvre ci-dessus
dénommée, par suite de déchéance parentale.

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat.

Fait à Angoulême, Hôtel de Ville le 19 Novembre 1947



Certificat de la mairie d'Angoulême, daté du 19 novembre 1947.

Cent-quinze enfants sont confiés aux bons soins de l'association Marie, Mère des Pauvres.

Le couvent Sainte-Marthe à Tusson appartenant à une Communauté religieuse a été acheté par l'Association du Père Le Bideau pour un prix symbolique. La nouvelle Directrice, Mademoiselle Philippine Bonnefont, dispensait aussi les cours à l'école libre de Tusson. De plus, Jeanne-Marie Coirard a créé une unité de formation ménagère et agricole.

Sollicitée à son tour, la famille Flamand, met à la disposition de l'Œuvre une grande et belle maison charentaise, son ancien atelier de fabrication de bijoux, située au 32 de la rue du Pont Boursier à Aigre. Les membres de la famille Flamand ont apporté un grand soutien à l'Œuvre dans l'intérêt des enfants. Ils accordent ainsi un bail emphytéotique de 99 ans à l'association pour qu'elle puisse y construire un avenir durable. Vingt-cinq petites filles vont débarquer en plein hiver 1946 dans cette maison et être accueillies dans un logement confortable, les locaux spacieux étant agrémentés par un grand parc arboré, offrant beaucoup d'espace et de liberté.

Ici comme dans tous les autres établissements qui seront administrés par l'Association, elles trouvent protection et accompagnement pour les guider vers leur épanouissement. L'ensemble du personnel est disponible et attentif pour écouter et rassurer chacune, l'accueil chaleureux se fait dans un climat familial.

L'Association veillait scrupuleusement à faire respecter les droits fondamentaux des enfants et incitait ses salariés et ses bénévoles à identifier les droits, les devoirs et les obligations de chaque enfant accueilli(e) pour favoriser son développement le plus harmonieux possible.

Tout comme à Angoulême auparavant, le charisme du Père Le Bideau a entraîné à Aigre une onde de solidarité. Ainsi, l'Association Familiale Rurale locale intervient régulièrement dans l'établissement dans le cadre des «*Mamies Conteuses*». Les pensionnaires apprécient le contact avec les personnes extérieures qui leur apportent beaucoup d'amour et de joies. Les enfants sont aussi invités à déjeuner ou à prendre le goûter dans des familles du canton. Ce sont des moments privilégiés pour ces petites filles qui découvrent la vie de famille avec des parents et d'autres enfants, qu'elles assimilent rapidement à des frères et sœurs.



La maison d'Aigre, ancien atelier de bijouterie, donné par la famille Flamand en 1944.

Elles découvrent le bonheur de la cellule familiale où elles se sentent accueillies et aimées avec générosité.

Plusieurs directrices se sont succédé depuis l'ouverture de la Maison d'Enfants Saint-Joseph: Mademoiselle Jeannine Nicolas, jusqu'en 1954 puis Mme Vve Denis Monsieur de 1954 à 1961 et Mademoiselle Germaine Laporte, qui était institutrice, à partir de 1959 pour être ensuite nommée directrice de 1961 à 1975. Mademoiselle Monique Patry d'Aigre s'est également beaucoup investie auprès des enfants. Elle était appréciée par le personnel et les enfants, tout en étant rigoureuse, rigide, parfois sévère, mais très organisée, méthodique et bonne gestionnaire au niveau de l'établissement. Elle faisait participer les enfants à la vie quotidienne en lien avec l'ensemble du personnel de la maison. Les tours de rôle étaient affichés: mettre le couvert, nettoyer les tables, balayer, ranger, etc.

À l'ouverture de l'établissement, les jeunes filles avaient été scolarisées sur place, dans la maison elle-même, des institutrices et éducatrices assurant le suivi scolaire. Ce n'était pas une mince affaire que d'apprendre à toutes ces petites filles les bases de l'écriture, de la lecture et du calcul.



Jeunes filles à la maison d'Aigre en 1944.



Jeunes filles à la maison d'Aigre en 1953.

Les enseignants et bénévoles faisaient preuve de beaucoup de dévouement et de désintéressement. Plus tard, les enfants ont été scolarisés à l'école Notre-Dame à Aigre

La Maison d'Enfants Saint-Joseph d'Aigre a été fermée en 1979, dans le cadre d'une restructuration départementale de l'aide à l'enfance. Elle a été transférée dans les locaux de l'ancien hôtel d'Espagne, à Ruffec.

L'APRÈS-GUERRE: LA GRANDE EXPANSION DE L'ASSOCIATION PENDANT 20 ANS

C'est à partir de la réquisition d'une partie du Camp des Trois Chênes que commence une période pendant laquelle une maison nouvelle s'ouvre pratiquement chaque année jusqu'en 1963. Des legs, des achats, des prêts de locaux viennent enrichir le capital immobilier de l'association. Le Père les accepte tous et aussitôt, les remplit d'enfants. Cette politique de développement est essentiellement dépendante de la générosité. Il n'y a aucun plan préétabli, tout ce qui vient est bon à prendre. Ce qui explique des localisations parfois très éloignées de la Charente et d'Angoulême. Seule la charité pilote la logique d'expansion. Ce développement à travers les maisons, uniquement dans le sud-ouest de la France tout de même, se poursuit encore jusqu'à aujourd'hui. Le compte-rendu de l'assemblée générale du 12 décembre 1946 témoigne du développement rapide que va connaître l'association.

Au cours de l'année, Marie [1946], Mère des Pauvres sauve trois œuvres similaires sur le point de tomber: celle de Blaye dont elle recueille les enfants et la directrice; du Grand Logis, au Mathes, près de la Tremblade en Charente-Maritime, composé d'une cinquantaine d'enfants dont l'œuvre prend la direction, la directrice, lui cédant son établissement pour cause de maladie; l'œuvre de Sainte-Sévère, installée dans une propriété assez importante.

Des locaux sont offerts à l'Œuvre Marie, Mère des Pauvres. Ce sont des écoles libres, des Adjots, Tusson, Fouqueure, Genac, une grande et belle maison à Aigre, un important local à Archiac. Ces offres sont acceptées par l'Assemblée avec le bail de 99 ans pour la maison d'Aigre.

Le Révérend Père Le Bideau fait part des difficultés que traverse l'Œuvre actuellement, en particulier de la nécessité d'évacuer l'internat des filles,

l'État prenant la plus grande partie des pavillons occupés par ce groupe pour y créer un centre d'apprentissage. Les filles pourraient être réparties dans les différentes maisons du canton d'Aigre.

En 1946, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (qui s'appelait encore à ce moment-là «*Éducation Surveillée*»), habilite l'association Marie, Mère des Pauvres qui perçoit dès lors ses premiers prix de journées pour les quelques jeunes placés par les juges. L'ordonnance de 1945 transforme la répression en éducation dans le cas de délits commis par des enfants. La contrepartie de «*ces largesses*» ne se fait pas attendre et les inspections en tous genres des fonctionnaires de l'État ne sont pas toujours au goût du Père Le Bideau à qui il arrive de renvoyer sans ménagement, ceux qui viennent le tracasser. C'est ainsi qu'un jour, un inspecteur de la Santé remarquant l'absence de menu affiché aux Trois-Chênes s'entendit répondre vertement: «*Chez nous, Monsieur l'inspecteur, les menus sont affichés sur les figures de nos enfants... Comme vous pouvez le constater, elles sont fraîches et roses!*» Le Père accepte mal de recevoir de leçon des pouvoirs publics qui l'ont trop longtemps ignoré et dont l'aide est encore bien trop peu efficace. Il ne supporte pas que maintenant que le danger est passé, ils viennent se pavaner et faire les importants chez lui.

Les nouveaux pensionnaires donnent une orientation nouvelle à l'Association. Ce ne sont plus seulement des enfants orphelins ou pauvres qui sont accueillis, mais aussi des jeunes en difficulté, délinquants ou prédélinquants pour lesquels il faut davantage de personnel spécialisé et des structures adaptées. Le compte-rendu de l'assemblée générale du 26 juin 1947 confirme, dans ses modifications statutaires, cette nouvelle orientation. Cette assemblée installe également le Père Le Bideau à la tête de l'association.

Le Révérend Père le Bideau indique que Monsieur Mouillefarine, président, donne sa démission pour raison de santé et qu'il convient de procéder à son remplacement.

À l'unanimité le Révérend Père Le Bideau est élu président fondateur à vie de l'Association et l'Assemblée décide que cette nomination sera portée dans les

statuts. [...] Le Révérend Père Le Bideau, président, soumet à l'Assemblée les modifications apportées aux statuts de l'association. L'Assemblée, à l'unanimité, adopte les modifications proposées. [...]

Article 1

L'association dite «Marie, Mère des Pauvres», fondée en 1941 à Angoulême a pour but de faire le sauvetage physique et moral des enfants pauvres ou abandonnés.

Article 2

Les moyens d'action de l'association sont les visites chez les pauvres, les cantines scolaires, les patronages, les refuges-écoles, véritables internats où les enfants pauvres sont à demeure à l'abri des influences des mauvais milieux et de la rue et où ils reçoivent gratuitement l'instruction, l'éducation, et tous les soins dont ils ont besoin.

Marie, Mère des Pauvres, a ajouté à ses internats une annexe pour les jeunes délinquants, ayant été habilitée pour cela par le ministère de la Justice.

Son siège social est fixé à Angoulême, au lieu-dit les Trois-Chênes. Il pourra être transféré en tout autre endroit par décision du Conseil d'administration.

À la sortie de la guerre, malgré la prise en charge de certains enfants par l'Éducation surveillée, l'Aide Sociale à l'Enfance ou encore l'Aide aux réfugiés, l'Œuvre ne peut toujours pas vivre sans les dons et legs. Pour trouver l'argent dont il a besoin, le Père se rend dans les paroisses de Charente et des départements voisins et là, il monte en chaire pour parler de son œuvre. Il passe ensuite dans les rangs avec son béret. Il se dit qu'un jour, une dame élégante retirera discrètement une bague de prix de son doigt pour la glisser dans l'humble coiffure. Curieusement, des sommes, parfois importantes, continuent d'arriver, toujours à point nommé. C'est ainsi qu'un jour de disette, le Père décide de faire le tour des commerçants d'Angoulême. Un opticien de la rue de Périgueux lui remet la somme de 1 000 francs. Le Père remercie vivement le généreux donateur et ajoute machinalement la formule classique «*Dieu vous le rendra au centuple!*» Le lendemain M. Georges, l'opticien, prend un bil-

let de la loterie nationale et... gagne 1 000 000 francs ! L'affaire fit grand bruit et dans toute la ville, on parla de miracle !

À Angoulême, il continuera longtemps sa quête de nourriture. Chaque matin, chaussé de ses grosses galoches et flanqué du charreton que tire son petit âne, il quittera Basseau et montera à la ville faire le tour des commerçants qui le connaissent et lui réservent toujours quelques bons morceaux pour ses gosses. Certains le critiqueront... notamment parmi le clergé d'Angoulême. Jean-Baptiste Le Bideau, fidèle à son vœu de pauvreté et à l'Évangile, n'en a cure. Monseigneur Mégnin, évêque d'Angoulême s'est intéressé à ce personnage hors du commun, ce «*fou de Dieu*» qui bouscule l'indolente Charente. Il considère son œuvre avec une certaine bienveillance, mais se satisfait d'une stricte neutralité.

Cela ne l'empêche en aucune façon d'avoir les pieds solidement ancrés sur terre. Il a le souci de nourrir tout son monde et c'est ainsi que sur les huit hectares des Trois Chênes, il fait installer un élevage de porcs que l'on nourrit avec les restes de la cuisine. Ils seront vendus à un charcutier en échange de rôtis, saucisses et jambons à distribuer aux diverses maisons. Partout on élève des volailles, et des chèvres pour les fromages. Des accords sont conclus dans chaque département, avec des fermiers qui apporteront, pommes de terre et légumes nécessaires pour cuisiner une bonne soupe paysanne saine et nourrissante. Dans sa quête financière permanente pour l'association, le Père n'oublie pas que les pouvoirs publics peuvent aussi participer à l'équilibre financier. Ainsi, lors d'un conseil d'administration de novembre 1947, le Révérend Père Le Bideau fait un exposé de la situation actuelle de la trésorerie de l'Œuvre [l'ancien nom perdue souvent dans les comptes-rendus] et en raison de l'augmentation du coût de la vie, le Conseil décide de faire une demande de subvention à l'État. Et six mois plus tard, lors du conseil d'administration de mai 1948, la stratégie de collecte se précise.

Le Révérend Père Le Bideau indique qu'en raison de l'augmentation croissante du coût de la vie, et pour faire face aux dépenses qu'entraînera l'achat, qui s'avère urgent, d'une cuisinière et d'objets de literie, il a demandé à la CAF des travailleurs indépendants de la Charente une subvention de 1 000 000 de

francs. Et il met le Conseil au courant des pourparlers actuellement en cours à ce sujet, aucune décision n'étant encore intervenue.

Enfin, il est également décidé d'organiser une grande vente de charité pour le mois d'octobre afin d'apporter à l'Œuvre le supplément de ressources dont elle a le plus grand besoin. Cette vente ayant par ailleurs l'intérêt de faire mieux connaître les enfants et le fonctionnement d'une œuvre trop peu connue à Angoulême, malgré les services qu'elle rend chaque jour.

Dans le même esprit de propagande, le Révérend Père Le Bideau décide de faire une série de conférences dans les églises de la ville aux messes du dimanche.

À Angoulême entre 1945 et 1974, année de l'installation à Tous-Vents, le Camp des Trois Chênes est devenu un «*Centre d'Apprentissage*» pour mineurs en difficulté. Les plus jeunes sont partis, les classes où l'on apprend le calcul et l'orthographe ne suffisent plus. Plusieurs ateliers sont ouverts pour les aînés: métallerie, serrurerie, maçonnerie, menuiserie, peinture (*voir photos pages 33 à 35*). Tous-Vents poursuivra les mêmes formations et la même orientation, de même que Cadillac en Dordogne. Les études et formations dispensées par l'association donnent de bons résultats. Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 3 août 1957 le confirme. «*Dans les différentes maisons, les élèves ont obtenu de bons succès au certificat d'études, 8 sur 10. Deux ont réussi l'examen d'entrée en sixième. Un de nos jeunes étudiants, après une année scolaire brillante dans une école technique d'Alsace, est reçu haut la main à l'examen d'entrée en 2^e technique de l'Institut catholique de la Joliverie à Nantes. Un autre a obtenu le BEPC. et jugé digne d'entrer en 2^e moderne. Aux Trois-Chênes, l'apprentissage est en progrès, en voici les résultats: un CAP de maçon; un CAP de serrurier; un CAP de cuisinier et un CAP de mécanicien automobile.*»

De 1941 à 1984, les enfants accueillis par l'association provenaient de toutes les régions, et de toutes les origines (DDASS, Justice, Assurance maladie, etc.). Les prestations étaient payées sans problème par ces différents organismes de placement. En Charente, on travaillait régulièrement avec la région parisienne et les «*Pupilles de la Seine*» qui avaient une antenne rue de la Loire à Angoulême. Beaucoup



Juin 1972. Maître Roland Chiron, maire d'Angoulême, remet la médaille de Citoyen d'honneur au Révérend Père Jean-Baptiste Le Bideau, en présence des personnalités de la ville.

d'enfants venaient de Charente-Maritime, de la Vienne ou des Deux-Sèvres. Les juges pour enfants de Rochefort, Niort et Poitiers venaient régulièrement rencontrer l'association. Les prix de journées étaient fixés par la DDASS Charente selon un tarif unique.

Entre 1970 et 1980, la mode a changé en termes de placement et tous les établissements ont vu le nombre de jeunes enfants diminuer au profit des adolescents. À cette époque, seule la Maison de Saint-Savinien recevait encore des petits. Fissac et Tous-Vents n'accueillaient plus que des adolescents. C'est à ce moment-là aussi, que les maisons de Bonnefont, et d'Aspet, qui étaient en pleine campagne et parfaites pour des petits, se sont transportées à Tarbes et à Saint-Gaudens plus pratiques pour cette nouvelle population.

EUGÈNE, ENFANT RECUEILLI PAR L'ASSOCIATION PÈRE LE BIDEAU EN 1953



« Je m'appelle Eugène Joseph Bonnefoy, je suis marié à Madame Yvonne Tallet, j'ai 79 ans. Nous avons deux enfants. Aline et Muriel, nous avons des petits enfants, quatre petits-enfants au total, et trois arrière-petits-enfants.

Je ne me souviens plus exactement comment ou pourquoi je suis arrivé chez le Père Le Bideau. Nous étions cinq frères et sœurs, peut-être six. Je les ai découverts plus tard, nous n'étions pas ensemble.

Je suis l'aîné, bref, c'est compliqué cette famille-là. J'habitais en Haute-Loire, on m'a emmené dans un fourgon jusqu'au Trois-Chênes, chez le Père Le Bideau, Marie, Mère des Pauvres. Je suis descendu du camion, et là, qu'est-ce qu'on voit ? La statue de la Vierge ! On nous a installés dans cette communauté, un orphelinat en fait. Nous étions une dizaine dans le fourgon, je crois. J'avais 8 ou 9 ans, je suivais le mouvement. On nous a installés dans les dortoirs, il y avait des vestiaires, des douches. Je suis resté deux ou trois mois aux Trois-Chênes. Il y avait la messe tous les matins, célébrée par le Père Le Bideau, j'étais enfant de chœur et nous y allions à jeun. Je me souviens du Père comme quelqu'un d'assez grand, costaud. Mais c'est avec mes yeux d'enfant. Il était impressionnant, il était gentil, tout le monde l'aimait et moi aussi. Il paraît que des gens l'ont vu, pendant la messe au moment de l'Élévation, décoller du sol ! Moi, je ne l'ai pas vu, j'étais enfant de chœur, mais beaucoup l'ont affirmé. Bon, on voit parfois des trucs qui ne sont pas forcément réels, mais

on a envie d'y croire. Ce qui est certain, c'est qu'il y avait un véritable amour chez cet homme-là. Particulièrement des enfants qui étaient là. Je n'ai jamais entendu quelqu'un le critiquer et c'est ça, c'est hyper important. Je n'ai jamais entendu quelqu'un dire que c'était un illusionniste. C'était quelqu'un de bien.

Après, on m'a envoyé à Cadillac. On a été accueilli par le directeur, un grand bonhomme costaud avec une petite moustache qui était sympathique quand même, malgré son air bourru. Nous étions comme dans un orphelinat ou un internat, suivi par des éducateurs. Ils étaient à la fois rigides et sympathiques, il y avait du respect, il y avait de la discipline. Toujours la discipline. Se mettre en rang tout le temps, lever tous les jours à 6h00 du matin, faire son lit au carré. Et puis nous allions à l'école, toujours dans notre centre. Je suis resté jusqu'au certificat d'études, qu'on ne m'a pas fait passer d'ailleurs. Pour les grandes vacances, on m'a placé deux ans de suite chez des châtelains, dans une propriété à côté de Cadillac. Je faisais le paysan, les foins. Vers mes 14-15 ans, j'ai arrêté l'école et on m'a fait travailler dans cette propriété. Je n'y suis resté qu'un an. Mon patron m'a fait une remontrance parce que je trayais les vaches. Je devais apporter le lait en ville avec mon vélo. C'était quand même assez loin. Un soir, je n'avais pas eu le temps d'aller chercher le bidon de lait. Lui, il travaillait à Bergerac. Donc en revenant il a vu le bidon de lait en attente, il m'a rouspété, moi je l'ai pas mal pris. Et j'ai dit que je voulais m'en aller, ne plus faire paysan. Du coup, quelqu'un est venu me chercher et m'a emmené en voulant me faire croire que c'était pour une maison de redressement, parce que je m'étais rebellé. Bon. Bref, ils m'ont emmené à Fissac, à côté de Ruelle.

...

Le directeur s'appelait Joseph Faure, quelqu'un qui au premier abord était bourru, très sec. Avec son épouse, ils dirigeaient le centre. Monsieur Faure était très convenable, très strict avec les individus parce que dans ce milieu-là il y avait beaucoup de délinquants. Il y avait de tout, des super bien et des délinquants. J'avais un copain qui s'appelait Mouloud, un Algérien ou un Marocain. Une espèce d'individu qui faisait peur à tout le monde, à cause de son physique, il était costaud et tout. Mais il était surtout super sympa et nous étions bien amis. Nous nous sommes perdus de vue. À l'époque de mon séjour à Fissac, j'ai été mis en apprentissage dans une entreprise de plomberie, chez Chapuzet. Ça marchait bien.

Ensuite, j'ai fait mon service militaire. À l'époque c'était 18 mois. De retour, je me suis présenté à mon patron, Monsieur Chapuzet qui m'a dit, "Ta place est prise, mais on te garde le temps que tu trouves autre chose." Après quelques mois, j'ai trouvé un boulot chez Clarisse, dans le chauffage et le sanitaire. On est partis en déplacement à Angers avec ma femme, pour installer des résidences d'étudiants. C'était intense, on bossait 10 heures par jour, 6 jours par semaine et plus le dimanche matin. En tout, ça faisait 70 heures par semaine.

Ensuite, j'ai travaillé chez Dam, une entreprise parisienne qui cherchait des soudeurs. J'ai fait un stage de quelques mois à Paris, puis je suis allé former d'autres mecs sur place. On est restés à Griller pendant deux ou trois ans, peut-être plus. Puis, j'ai été embauché chez Robin pour fabriquer des moules pour des panneaux préfabriqués. Mon salaire augmentait en fonction de mes compétences.

À un moment, je suis parti à la fonderie de Ruelle comme soudeur. Je soudais les sonars, mais je n'y suis pas resté longtemps à cause de la différence de salaire avec mon ancien boulot. Alors, je suis retourné chez Omnia, où ils m'ont repris, preuve que je n'étais pas si mauvais. Après en avoir eu marre, je me suis mis à mon compte dans la pose de menuiserie. J'ai commencé avec la ventilation, puis j'ai fabriqué des moules pour l'industrie.

J'ai aussi travaillé sur de gros chantiers comme Disneyland et le parc de la Villette. J'avais beaucoup d'intérimaires sous ma responsabilité. Pendant un an et demi, on a posé les menuiseries au Futuroscope. J'ai même monté la façade arrondie de TF1 qu'on voit à la télé.

Ce parcours a été une grande réussite pour moi. En repensant à mon enfance, déposée comme un sac de pommes de terre par un camion devant le Père Le Bideau, je réalise combien tout ça m'a apporté. Il m'a appris à lire, écrire, compter et surtout, à avoir une discipline. Si je n'avais pas connu cette école de vie, je serais peut-être devenu un voyou. Comparé à d'autres qui étaient en famille d'accueil et traités comme des esclaves, j'ai eu une bonne camaraderie et de vraies valeurs.

En somme, cette expérience m'a donné une base solide pour réussir dans la vie, avec une bonne volonté et une discipline de fer. Aujourd'hui encore, je pense que des structures, comme celle du Père Le Bideau, sont essentielles pour aider les jeunes à s'en sortir.



*Propos recueillis par Marian Reszka.
Illustration: Alix Tran Duc.*

DÉCÈS DU RÉVÉREND PÈRE LE BIDEAU ET NOM DÉFINITIF POUR L'ASSOCIATION

En 1965, le Père Le Bideau laisse la présidence de Marie, Mère des Pauvres au Docteur Mazin qui la gardera jusqu'en 1980. *«Le Docteur Mazin souhaite la bienvenue au Père Jézéquel, choisi par ses supérieurs pour remplacer le R.P. Le Bideau. Celui-ci en effet, Révérend Père fondateur, fatigué par ses maladies et une récente intervention chirurgicale, par l'âge et tant d'années de travaux incessants et de luttes, cède ses fonctions administratives au Père Jézéquel. Il n'en reste pas moins au sein de son Œuvre pour conseiller, visiter, former spirituellement les membres du personnel et les enfants de "Marie, Mère des Pauvres"»* (extrait du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration en date du 10 janvier 1965). En juin 1972, Le Révérend Père Le Bideau reçoit la médaille de l'Éducation Surveillée et est nommé Citoyen d'honneur de la ville d'Angoulême.

Le 19 octobre 1973, Jean-Baptiste est rappelé à Dieu à l'âge de 83 ans. Monseigneur Kérautret, évêque d'Angoulême, assistera à l'assemblée générale du 23 mars 1974 et dira une prière qui *«[...] sera un hommage rendu à sa foi qui l'a soutenu toute sa vie pour œuvrer sans défaillance au profit de l'Enfance en difficulté. Il n'en reste pas moins que l'esprit du R.P. Le Bideau doit continuer à orienter notre association et tout particulièrement dans le domaine spirituel.»* (extrait du rapport moral 1973). C'est sous la présidence du docteur Jean Mazin que, en 1977, l'Association Marie, Mère des Pauvres prend le nom de son fondateur, quatre ans après son décès et devient l'Association Père Le Bideau. C'est au cours de l'assemblée générale du 23 juin 1977 que se prend la décision.

Le Docteur Mazin propose que soit en premier lieu examiné le titre qu'il convient de donner à l'association et il distribue aux membres présents la liste des titres qui ont été avancés lors des précédentes réunions ou qui ont été récemment communiqués.

Les titres suggérés sont les suivants:

- Association Sainte-Marie (Œuvre du Père Le Bideau);
- Association du Père Le Bideau;
- Association éducative et sociale du Père Le Bideau;
- Association d'action sociale et éducative du Père Le Bideau;
- Association éducative du Père Le Bideau;
- Institution Sainte-Marie Père Le Bideau pour l'Enfance et l'Adolescence;
- Association du Père Le Bideau pour l'Enfance et l'Adolescence.

Après un échange de vues sur "l'impact" que pourrait avoir chacun des titres proposés, il est procédé à un vote destiné à faire apparaître la préférence des participants et de leurs mandants pour tel ou tel titre. Le dépouillement des bulletins révèle que l'unanimité des votes s'est faite (30 voix pour 30 bulletins) sur le titre:

"Association Père Le Bideau".

Monsieur l'Abbé Fauré propose que le texte de l'article premier des statuts soit complété par le libellé "et l'aide à toutes les personnes en difficulté"». Les participants donnent leur accord à cette proposition et le libellé de l'article premier se trouve donc être le suivant: «L'association Marie, Mère des Pauvres, fondée en 1941 à Angoulême par le Révérend Père Le Bideau, porte désormais comme titre "Association Père Le Bideau". Elle se propose le sauvetage physique et moral de l'enfance et de l'adolescence, et l'aide à toute personne en difficulté.»

De la première cantine ouverte aux plus démunis à l'étincelle qui donna le départ le jour de Noël en 1941 à cette grande Œuvre, l'histoire de l'Association Père Le Bideau pouvait continuer à s'écrire avec d'un côté la nécessaire professionnalisation du secteur et de l'autre la volonté affichée de garantir la défense de ses valeurs originelles.

De 1981 à 2024

DU PATRONAGE AU MÉDICO-SOCIAL

la professionnalisation bienveillante



Les années qui suivent la disparition du Père Le Bideau vont être marquées par un profond bouleversement du secteur lié à l'enfance en difficulté. La réglementation, la décentralisation et l'évolution des méthodes d'accompagnement vont contraindre l'APLB à des adaptations successives. Si les valeurs profondes qui guident l'Association ne changent pas, la pratique au quotidien va se professionnaliser et permettre à de nouveaux opérateurs, associatifs ou non, d'émerger. Durant cette période postérieure au Père Le Bideau, l'APLB va élargir ses domaines d'interventions, notamment auprès d'adultes.

LA PRÉSIDENTE MOREAU, TRANSITION ET ADAPTATION AUX NOUVELLES RÉALITÉS

C'est Madame Janine Moreau qui succède au Docteur Jean Mazin à la présidence de l'association le 7 janvier 1980. Cette année-là, l'APLB gère six établissements d'assistance éducative qui accueillent au total 433 jeunes en difficulté tant sur le plan personnel que sur le plan familial ou social (357 garçons et 76 filles, de 8 à 18 ans). Les six établissements sont l'ISEP de Tous-Vents, le Logis de Fissac à Ruelle-sur-Touvre, le centre éducatif Saint-Joseph à Aigre, la Maison Saint-Louis de Montfort à Saint-Savinien, l'institut éducatif de Cadillac et la Maison Saint-Joseph à Tarbes. La présidente Moreau insiste dès le début de son mandat, qui durera 23 ans, sur la nécessité de conserver un caractère catholique aux actions de l'association.

«J'ai au début de l'année adressé une lettre à tous les établissements [...] leur demandant de respecter le caractère catholique de l'Œuvre. [...] Nous avons l'intention d'organiser, dans un premier temps, des réunions de réflexions au niveau des directeurs et des éducateurs afin de déterminer avec eux, dans quelle mesure et de quelle manière nous pourrions essayer de proposer à nos enfants une rencontre avec Dieu, et vous pouvez imaginer que pour la plupart d'entre eux, il s'agira d'une toute première rencontre.»

Dans son discours lors de la première assemblée générale qu'elle préside le 15 mars 1980, elle donne les grandes lignes de sa politique et de sa vision de l'Association. *«Le temps de l'orphelinat de papa avec ses petits-enfants tristes en rang derrière une bonne sœur est terminé, de même que les maisons de correction avec des barreaux aux fenêtres. Et les bonnes gens qui voudraient en rester là sont aussi démodés que des chaises à porteurs!*

C'est devenu un lieu commun aujourd'hui que de parler de "montée de la violence, de refus de la société, de délinquance juvénile..." de plus en plus juvénile d'ailleurs ! Tout un chacun, selon son tempérament, le déplore ou s'en indigne et les spécialistes du "Y a qu'à" s'en donnent à cœur joie. [...] Ces malheureux enfants dévoyés, égarés, l'ont été le plus souvent à partir de familles déliquescents, désunies, auprès desquelles ils ne trouvaient aucune solidité, aucune valeur traditionnelle à quoi se raccrocher.

Il s'agit pour nous de pallier des insuffisances, d'offrir à ces enfants des moyens de se retrouver auprès d'adultes solides, compréhensifs, ouverts à leurs problèmes. Nous ne disons pas que la tâche est aisée et les résultats positifs à 100 % ! C'est pourquoi nous nous orientons partout vers la formule des "petits groupes de vie" réunissant 12 à 15 enfants autour généralement de 3 à 4 éducateurs et éducatrices. Cela demande évidemment un personnel nombreux, mais là, l'État y pourvoit, de même qu'au fonctionnement.

Il faut aussi des locaux adaptés et là, l'Œuvre est obligée d'intervenir. Voilà pourquoi nous devons encore et toujours faire appel à la générosité publique, aux dons, aux subventions, aux legs, à la kermesse.

Les questions fondamentales qui animent de l'association sont, à peu de choses près, toujours les mêmes quarante ans plus tard. Une différence notable toutefois, la conviction personnelle de la présidente qu'elle n'hésite pas à manifester en clôture de son discours.

Je voudrais vous dire que l'Œuvre que nous avons tous l'honneur, et je dis bien l'honneur, de servir a été fondée par le R.P. Le Bideau, père Montfortain. Qu'elle est catholique, qu'elle est basée sur la foi et la charité chrétienne et non pas sur un simple humanisme. Et qu'elle ne pourra durer et se perpétuer que sur ces mêmes bases ».

Mais dès l'année suivante, il n'est plus question de spiritualité, mais bien de préparer les enfants à s'insérer dans la société. « Nous devons donner aux enfants qui nous sont confiés de meilleures chances pour un bon départ dans leur vie future. [Nos actions] sont le fruit de recherches et de réflexions menées en commun avec nos directeurs, leurs équipes éducatives, les divers responsables des Affaires Sanitaires et Sociales ainsi que les juges des enfants avec lesquels nos maisons travaillent en étroite collaboration. »

Le 22 mai 1981, elle déclare lors de l'assemblée générale: *«Cette année, vous le savez est consacrée aux handicapés. J'aurais aimé que, dans une certaine mesure, nos enfants soient associés à cette campagne. Ils souffrent aussi de sérieux handicaps. On ne le sait pas assez, on ne le dit pas assez. On préfère de beaucoup recouvrir d'un voile pudique ce que l'on appelle en vrac les cas sociaux. Et pourtant, je dirais que ce sont des handicapés du cœur. C'est un mal profond pour lequel il n'y a guère de thérapeutique probante. Tous ont été profondément meurtris, marqués, traumatisés. Tous souffrent d'une maladie qui peut, dans les cas extrêmes, conduire au désespoir et à la mort. Cette maladie a un nom. Elle s'appelle manque d'amour. Alors, que pouvons-nous faire pour eux? Nous sommes en réalité bien démunis. Il est impossible, en effet, de recréer artificiellement la chaleur, la tendresse d'un vrai foyer. Nous ne pouvons proposer que des palliatifs. [...] Notre travail est de nous efforcer d'encourager et d'aider les directeurs à installer des structures plus légères des foyers de petits groupes de vie, où sont moins pesantes les contraintes de l'internat. Toutes nos maisons tendent vers ce nouveau type de fonctionnement».*

Au début de l'année 1982, la Présidente Janine Moreau convoque une assemblée générale extraordinaire. La préfecture a en effet constaté que les statuts ne faisaient aucune référence à la loi du 1^{er} juillet 1901 ni à celle du 14 janvier 1903 et leurs décrets d'application! Petite étourderie qui sera immédiatement corrigée dans la rédaction de l'article 1 qui mentionnera le rattachement à ces lois.

Lors de l'assemblée générale du 9 septembre 1982, la Présidente précise sa politique. Il s'agit de donner aux enfants qui sont confiés à l'APLB de meilleures chances pour un bon départ dans leur vie future. Elle veut *«pallier leur handicap en nous y prenant autrement. Ce sont le fruit de recherche et de réflexion mené en commun avec nos directeurs, leurs équipes éducatives, les divers responsables des affaires sanitaires et sociales, ainsi que les juges des enfants avec lesquels nos maisons travaillent en étroite collaboration.»* On constate que la dimension religieuse est un peu mise de côté par la présidente Moreau. Et que son approche devient beaucoup plus pragmatique, dans une dimension sociale et éducative qui correspond plus aux pratiques de l'époque. Il s'agit de préparer les jeunes aux difficultés d'insertion dans le marché du travail.

Création d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, ancêtre de l'actuel SAH 16 (Service d'Accueil et d'Hébergement)

Cette même année, en 1982, l'APLB va ouvrir à Angoulême une structure d'accueil pour adultes sortant de prison. Cette nouvelle structure est confiée à Monsieur Duez, directeur de Fissac, et fonctionne et fonctionne avec un chef de service éducatif et deux éducateurs spécialisés. Elle sera prise en charge par un chef de service éducatif et deux éducateurs spécialisés. Cette structure a pour but de promouvoir la réinsertion d'anciens détenus qui, sans famille, se retrouvent, à la fin de leur incarcération, perdus et rechutent faute d'une aide et d'un appui. Cette initiative a été vivement encouragée par monsieur le Procureur de la République, Madame la Juge d'application des peines et Monsieur le Directeur de la Maison d'arrêt d'Angoulême. Elle a reçu l'accord de la DDASS et de la DRASS en date du 17 août 1982 et une convention a été signée entre l'APLB et le Conseil général.

On retiendra également que l'année 1982 a vu un certain redressement de la situation matérielle et financière des établissements qui avaient connu des problèmes graves en 1980 et 1981. L'Association s'est efforcée de reprendre petit à petit le contrôle des établissements, de manière à pouvoir y maintenir une forme d'éducation conforme à l'esprit du fondateur de l'Œuvre.

Comme tous les ans à l'APLB, l'année est rythmée par des travaux dans les Maisons, des acquisitions, des embauches, des démissions: une gestion extrêmement complexe et pointue qui occupe une grande partie du temps des administrateurs. Le principe des comptes groupés qui avaient été acquis en 1982 a permis d'améliorer le suivi de la gestion des établissements. Il est question d'une étude pour informatiser les Maisons de la manière la plus appropriée. C'est-à-dire en préservant l'indépendance et la personnalité de chaque établissement, tout en permettant un traitement des informations au siège social qui soit rapide, fiable et simple.

En 1984, la création du Bulletin de l'Association est accueilli très favorablement. Il est souhaité que davantage d'informations soient fournies sur la prise en charge des enfants et la vie dans les établissements.

Ces derniers sont au nombre de huit (Aigre, Cadillac/Ribérac, Fissac, Saint-Savinien, Ruffec, Tarbes et Tous-Vents) et sont visités plusieurs fois par an par le secrétaire général, Monsieur Sallée.

Les effets de la décentralisation

À partir du milieu des années 80, l'association doit faire face aux effets de la décentralisation des pouvoirs vers les Conseils généraux s'agissant de l'Action Sociale de l'Enfance Inadaptée. Ainsi, le département de la Charente serait suréquipé en structure d'accueil, un excédent d'environ 200 lits. La politique de l'époque est de placer les jeunes à proximité du lieu familial et cela pose notamment quelques problèmes dans les Deux-Sèvres. Une étude réalisée par la Délégation Régionale de l'Éducation Surveillée fait apparaître que l'APLB reçoit dans trois de ses établissements 70% de la population des Deux-Sèvres. Il serait donc envisagé de créer dans ce département trois foyers dans le Nord, près de Niort et dans le Mellois.

En 1985, la capacité des Établissements de l'APLB est de 423 lits, le suivi concerne environ 600 enfants. La présidente Moreau fait part du triste constat établi par les directeurs et les équipes éducatives des établissements quant aux jeunes qui sont confiés à l'Association. Il ressort une nette dégradation psychique et physique de l'ensemble des enfants qui sont accueillis, jeunes, fragiles et de moins en moins structurés. Pour la plupart, ce déséquilibre est dû à des insuffisances, des carences et perturbations familiales graves. Il est constaté également que 99% proviennent de foyers désunis, ce qui paraît très significatif. Les Établissements restent pour certains la dernière chance avant l'hôpital psychiatrique. De tout cela, il résulte un travail de plus en plus lourd pour les équipes éducatives.

Pour la 46^e édition de l'assemblée générale de l'association, le 21 mai 1987, le bilan quantitatif est largement positif. En effet, l'APLB dispose de 7 établissements, 14 foyers, 4 ateliers ou chantiers d'adaptation à la vie active. Elle prend en charge des enfants, jeunes et adultes en difficulté. Elle travaille dans 4 et bientôt 6 départements du centre ouest de la France. À la fin de l'année 1987, l'Association, pour se conformer

à la loi, se dote d'un commissaire aux comptes, il s'agit de Monsieur Durand. Il est également question de créer un comité central d'entreprise.

En 1989, l'Association poursuit le cours de son développement. Un nouveau projet pédagogique est porté par l'équipe de Saint-Joseph de Tarbes. À Cadillac, la reconstruction et l'aménagement de la vieille maison du terrain Mangout sont presque terminés. Les jeunes pensionnaires ont tous travaillé à cette magnifique réalisation. À Saint-Louis de Montfort, on ouvre une nouvelle Maison pour une douzaine d'enfants, frères et sœurs. À Saint-Joseph de Ruffec, est ouverte la Maison de Celles-sur-Belle à la rentrée de septembre. Du coup, la Maison d'Aigre se trouve définitivement abandonnée. C'est l'occasion de remercier la famille Flamand qui a su, dans les moments difficiles, apporter une aide efficace au Père Le Bideau.

En mai 2006, il est question de l'élaboration d'un projet associatif. Les membres de l'équipe de rédaction se sont attachés à définir les bases du projet, à savoir les valeurs sur lesquelles il doit reposer. Respectant les principes de son fondateur, l'APLB doit associer ses valeurs chrétiennes aux règles de laïcité. Cela a fait l'objet de longues discussions sur les limites de l'expression des valeurs qui ont abouti à un projet d'introduction. Après un rappel sur l'origine de l'association, cette introduction reprend quelques extraits de la doctrine sociale de l'Église éclairant l'action de l'association en faveur des enfants et des adolescents qui lui sont confiés.

En février 2007, la place du secrétaire général au sein de l'Association et en particulier vis-à-vis des directeurs d'établissements est précisée par une modification du règlement général. Dans l'intervalle, Monsieur Laurent, en tant que vice-président, deviendrait vice-président exécutif et serait assisté par Madame Moreau en tant que conseillère-présidente d'honneur. Monsieur Jean-Marie Laurent sera finalement élu président, à l'unanimité, lors du conseil d'administration du 29 juin 2007.

LA PRÉSIDENTE LAURENT, RÉUNIFIER ET MODERNISER EN CONSERVANT LES VALEURS DE L'APLB

Monsieur Jean-Marie Laurent appartient à l'une des grandes familles angoumoises qui ont accompagné le Père Le Bideau depuis ses débuts dans les années 30 puis 40. Chef d'entreprise, ancien élève de l'école Saint-Paul, membre des notables de la ville, il sait diriger et garder un cap sans céder à la facilité. En l'espèce, il a su défendre les valeurs historiques de l'Association et celles de son fondateur, peut-être moins rentable, mais assurément plus bienveillant.

Dès sa prise de fonction, le Président Laurent a le souci de mettre sur pied des commissions pour que le conseil d'administration puisse disposer de relais auprès des directeurs et des salariés. La commission Évaluation a ainsi été créée lors de la réunion des directeurs du 29 novembre 2007. Elle donnera lieu à la création d'une grille d'évaluation, étudiée par tous les représentants des établissements, qui permettra, dès le second semestre 2008, de disposer d'une lecture nouvelle des activités dans les maisons. Le président propose de mettre également un administrateur référent par établissement. Et il introduit le principe d'un cabinet d'audit financé par le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) pour l'organisation administrative de l'association.

Par ailleurs, le Président propose que chaque année, la messe célébrée en la mémoire du Père Le Bideau soit également une messe de rentrée.

En 2009, le Président entreprend la réorganisation du siège, notamment *via* sa gestion des ressources humaines, comptable et financière, grâce à la mise en place d'un nouveau budget qui intègre des outils en commun et, plus particulièrement, au niveau informatique. Un poste de contrôleur de gestion est créé, à la place du poste de chef de la cellule comptable, qui aura pour mission, outre le contrôle et l'assistance des établissements, de faire la consolidation des comptes et d'administrer le réseau. La part des frais de siège pour les établissements hors Charente et Deux-Sèvres augmentera de façon importante (+113%) tout en ne représentant que 1,49% des budgets des établissements. Peu de temps après l'avoir sollicité, l'Association reçoit le feu vert du Conseil général de Charente pour mener sa réorganisation administrative.

Toujours durant l'année 2009, le Siège a piloté le groupe de travail appelé Pôle Charente, mis en place fin 2008. Dont le but est de mener des réflexions sur les dispositifs d'accueil répondant au mieux aux besoins des jeunes de Charente et mettre en œuvre des synergies entre les trois établissements du département. Désormais, non seulement le conseil d'administration traite les affaires courantes concernant les établissements – ce qui était le cas depuis plusieurs décennies – mais encore s'implique-t-il dans de nouvelles initiatives conduisant à fédérer efficacement toutes les compétences et énergies des salariés de l'APLB.



La réunion annuelle des cadres de l'association lors d'une journée d'échanges, a été mise en œuvre par le Président Laurent en 2012.

À telle enseigne que le conseil d'administration, cette année-là, s'est réuni pas moins de 12 fois, il y a eu quatre réunions de Bureau, le Siège a organisé cinq réunions des directeurs. Cette dynamique est accompagnée par un rétablissement des résultats financiers qui affichent un excédent, sur l'ensemble des établissements, de 86 224,38 euros.

L'année 2010 va s'inscrire dans la continuité: le conseil d'administration s'est réuni 13 fois! Parmi les grandes décisions prises, il faut retenir que l'APLB s'est dotée d'un nouveau logo; le projet associatif a été officialisé le 25 juin; une contrôleuse de gestion a été installée; deux accords d'entreprise ont été signés, l'un sur le DIF, l'autre sur l'emploi des seniors; le document unique de délégation a été approuvé; le projet de Placement Éducatif À Domicile (PEAD) de la Maison Saint-Louis de Montfort a été approuvé; tous les établissements (hormis la Maison Saint-Louis de Montfort) ont rendu leurs évaluations en temps et en heure à leurs financeurs. L'ISSET Tous-Vents est devenu Institut Tous-Vents; l'immeuble de la résidence à l'Isle d'Espagnac a été vendu. Sur le plan de la formation, 68 jeunes se sont présentés à un examen scolaire et 54 ont été reçus, ce qui représente 79,41 % de réussite.

Au 31 décembre 2010, l'effectif était de 399 personnes représentant 360 équivalents temps plein, dont 48 cadres et 312 employés. Le temps passé bénévolement par les administrateurs pour l'association représente 1 762 heures.

Pour l'assemblée générale en 2010, Monsieur Laurent a présenté le nouveau projet associatif lors d'une journée à l'ISEP Tous-Vents avec une conférence-débat de Francis Batifoulier sur « *Les nouveaux défis des Maisons d'Enfants à Caractère Social* ».

En 2011, le conseil d'administration et les directions décident d'organiser différentes manifestations pour le 70^e anniversaire de l'APLB: un spectacle à l'Espace Matisse de Soyaux (16) pour les enfants et les jeunes de tous les établissements. Une première dans l'histoire de l'Association! Un débat sur le placement à domicile est aussi organisé lors de l'assemblée générale de juin et une messe à la cathédrale d'Angoulême, présidée par Monseigneur Dagens, a lieu. C'est aussi l'opportunité de dévoiler le premier site Internet de l'APLB, qui présente l'ensemble de ses établissements.

Monsieur Laurent confirme sa volonté de mutualisation entre les établissements, tout en conservant leur spécificité et leur indépendance. L'assemblée générale est l'occasion de réunir chaque année l'ensemble des cadres de l'APLB autour d'une thématique de travail, mais aussi pour mieux se connaître. En effet, il n'est pas chose aisée d'échanger, de se réunir quand subsiste une grande distance géographique. Mais Monsieur Laurent y tient. Des groupes de travail transversaux sont aussi mis en place par le Siège, réunissant différents professionnels de chaque structure: évaluation et démarche qualité, travail sur les fiches de poste, informatique avec notamment le dossier de l'utilisateur, etc.

L'assemblée générale qui se tient en 2012 se délocalise en Dordogne, dans un établissement au Fleix, avec un débat sur « *Le Placement, un acte violent ?* ». Un moyen de mettre au travail – avec l'aide d'intervenants extérieurs – les cadres de l'Association pour réfléchir à l'avenir de l'APLB et son évolution.

En 2013, à l'initiative du Président Laurent, va se mettre en place une réflexion autour du « pôle Charente ». L'idée qui émerge est la réorganisation des trois Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) du département en une structure unique et complémentaire, qui doit demeurer force de proposition vis-à-vis du département. C'est comme cela que va naître la Maison Jean-Baptiste, regroupement du foyer de Fissac, de la Maison Saint-Joseph de Ruffec et l'Institut Tous-Vents (sur ses activités de Protection de l'Enfance). Quant aux activités médico-sociales de Tous-Vents, elles sont désormais gérées par l'ITEP et le SESSAD de l'Anguienne (DITEP de l'Anguienne aujourd'hui).

L'année 2014 est marquée par le choix du conseil d'administration de l'Association – après concertation avec le département de la Charente (16) – de transformer le Siège de l'APLB avec le passage d'un secrétariat général à une direction générale, qui aura un lien hiérarchique sur les directions de tous les établissements ; il s'agit d'une étape majeure dans le fonctionnement de l'APLB et de son organisation.

À partir de 2015, le conseil d'administration avec la direction générale mettent en place une politique importante de reconstruction des établissements de l'Association avec des travaux sur plusieurs départements. C'est l'occasion aussi de restructurer le Siège avec la gestion RH et juridique, puis la démarche qualité, l'informatique...

Monsieur Laurent continue aux côtés du conseil d'administration et de la direction générale à structurer et modifier l'Association avec de nouvelles modalités de prise en charge dans les établissements (PEAD, AEMOR, MNA, etc.) tout en étant à l'écoute du terrain, avec des visites régulières du conseil ou de son Président dans chaque établissement ou Maison.



En 2016, une stèle représentant le Père Le Bideau est posée en présence de Monseigneur Gosselin, du maire d'Angoulême et du président du département. Un moment pour rappeler l'histoire de l'APLB à laquelle Monsieur Laurent est très attaché.

En 2017, l'APLB poursuit sa réorganisation. Elle prend la décision d'une simplification du groupe APLB avec les « associations filles » (AI Service, C3i, Le Maillon et Aisd'Emploi). Le conseil d'administration prend la décision de modifier en

profondeur les statuts de l'Association pour créer des sections autonomes et les intégrer (ainsi que l'ATI) à l'APLB dans le cadre d'une fusion-absorption au 1^{er} janvier 2018. L'APLB passe ainsi de 440 salariés

en 2017 à 498 en 2018. S'engage aussi un travail autour de la révision du projet associatif et le fait d'affirmer l'engagement de l'Association dans une démarche globale de bienveillance, de dignité, de solidarité et de tolérance. Cette année est aussi marquée par la création d'un fonds de dotation Jean-Baptiste Le Bideau, fonds présidé par Monsieur Laurent. L'objectif est de soutenir l'APLB dans ses projets.

À partir de 2017 et les années suivantes sont contractés plusieurs Contrats d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre l'Association, gestionnaire des établissements, et les financeurs. Cela permet de redonner une place à l'Association – et son Siège – vis-à-vis de chaque département. Même si bien sûr est déléguée par la direction générale au directeur de chaque établissement la gestion courante des structures.

L'année 2020 est marquée par la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19, qui fait émerger de nouvelles modalités de fonctionnement (et de rencontres, plutôt virtuelles). Les réunions en visioconférence, aussi bien du Conseil d'administration qu'avec les directions des établissements font que l'APLB « passe le cap » de cette épidémie relativement bien. Quelques salariés seront très affectés par le virus. Les MECS resteront ouvertes en permanence pendant les différents confinements (même si les jeunes ne peuvent plus rentrer chez leurs parents). Ce fut difficile, mais tout le monde a « résisté » et Monsieur Laurent – dès qu'il le pouvait – a remercié chaque salarié pour son professionnalisme et son engagement durant cette période difficile.

2021 représente les 80 ans de l'APLB. Sous l'impulsion de son Président, le conseil d'administration décide de fêter cela en remerciant les salariés et les bénévoles de l'Association. C'est aussi l'occasion de faire connaître l'APLB *via* la présentation d'une nouvelle identité (nouveau logo, un film institutionnel, une nouvelle plaquette, un site refait et repensé) et, surtout, la décision d'organiser une soirée festive pour remercier chacun. Au final, cette soirée est reportée en avril 2022, pour cause de crise sanitaire, et a rassemblé plus de 300 participants. Les 80 ans de l'APLB ont aussi été le moment d'organiser des temps de rencontre et de partage avec les différents établissements.

La même année – toujours dans la volonté de renforcer la place de l'Association dans son fonctionnement – s'effectue la transformation en directions à part entière des services RH, qualité et financier du Siège.

En 2022 est affirmé le positionnement fort de l'APLB – par le biais du Président Laurent et de la direction générale – autour de la revalorisation du secteur *via* l'attribution de la prime du Ségur à tous les salariés. Après la période « Covid-19 » et plus de 20 ans de non-revalorisation des salaires par les financeurs, l'APLB réclame publiquement en interpellant chaque président de département, députés, sénateurs... que cette prime ne soit pas réservée qu'aux professionnels éducatifs, mais bien à l'ensemble des salariés de l'Association. Ce «combat» n'est toujours pas terminé et le conseil d'administration continue de le réclamer à travers les budgets chaque année.

L'année 2023 sera marquée par la sollicitation de l'association CAFIC (Centre d'Animation de Formation et d'Insertion Cordouan) en Charente-Maritime désireuse de rejoindre l'APLB. La fusion-absorption s'effectue le 1^{er} janvier 2024. 2023 est aussi l'année où Monsieur Laurent prend la décision d'arrêter la présidence de l'APLB – décision prise en juin 2024. – tout en préparant un des vice-présidents à cette mission. C'est l'occasion de procéder à une relecture du travail accompli et d'aller à la rencontre de chaque établissement.

L'APLB au 1^{er} janvier 2024, c'est plus de 680 salariés.



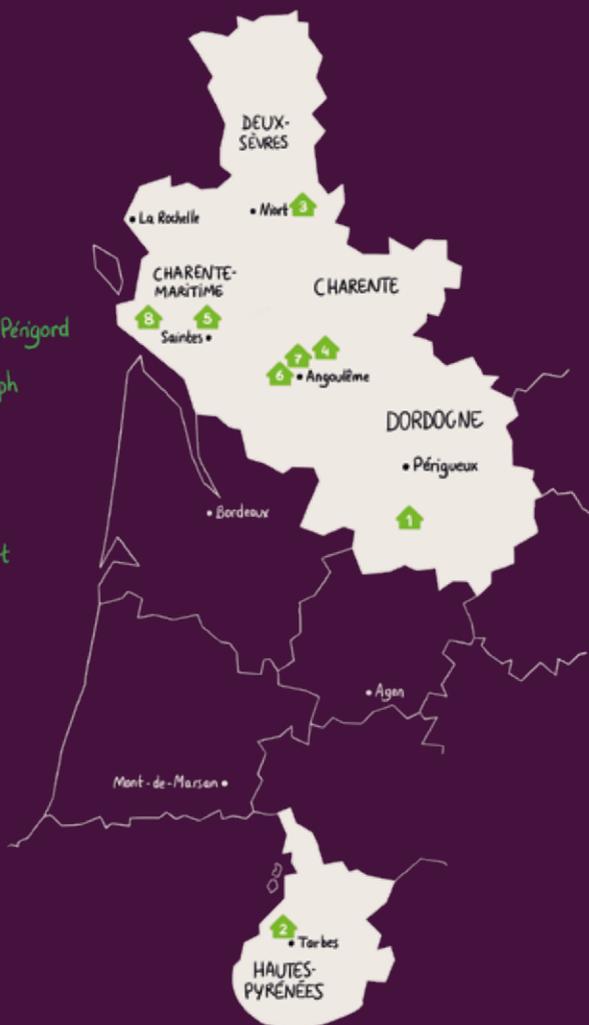
Moment de convivialité lors de l'assemblée générale de 2012 au Fleix.

Depuis la fondation

LES MAISONS

pierres angulaires de l'Association

1. Maison d'Enfants Dordogne-Périgord
24130 LE FLEIX
2. Maison d'Enfants Saint-Joseph
65600 SÉMÉAC-TARBES
3. Maisons des Deux-Sèvres
79000 NIORT
4. Maison Jean-Baptiste
16600 RUELLE-SUR-TOUVRE
5. Maison Saint-Louis de Montfort
17350 SAINT-SAVINIEN
6. DITEP de l'Angouenne
16000 ANGOULÊME
7. SAH 16
16000 ANGOULÊME
8. CAFIC
17920 BREVILLET



Les Maisons ont une place à part dans l'Association Père Le Bideau. Pour les enfants qui y ont résidé ou y résident encore comme pour les salariés, elles sont une référence. Ces lieux d'apaisement pour des vies très chahutées ont tous des histoires, comme n'importe quelle maison familiale. Elles portent au quotidien le projet éducatif de l'association: dignité, solidarité, tolérance.

APERÇU CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DES MAISONS

1946 Aspet (Haute-Garonne): reprise d'une ancienne école libre pour 60 jeunes enfants.

1948 Saint-Louis de Montfort à Saint-Savinien (Charente-Maritime): une ancienne école libre pour une centaine d'élèves. L'établissement s'est agrandi depuis avec sept maisons dispersées dans la ville.

1949 Saint-Joseph de Bonnefont (Hautes-Pyrénées): reprise d'une école libre appartenant à l'Évêché de Tarbes qui sera transformée en pensionnat pour 80 petits.

1949 Dignac (Charente).

1950 Cadillac (Dordogne): reprise de l'Orphelinat Agricole des sœurs de la Présentation qui l'abandonne faute d'eau pour les cultures. Une source sera trouvée l'année suivante.

1953 Ribérac (Dordogne): Foyer d'adolescents Saint-Joseph – dans une ancienne école libre appartenant à l'Évêché de Périgueux (louée par bail emphytéotique), dirigé par le Père Gustave Biraud.

1955 Fissac (Charente): Foyer d'adolescents Saint-Michel, un legs.

1961 Aigre (Charente): Saint-Joseph, les trois maisons de filles y seront regroupées.

Les établissements créés après la disparition du Père Le Bideau

1975 Angoulême, Charente: ouverture de l'ISEP Tous-Vents construit sur un terrain acheté par l'APLB en 1965.

1976 Ruffec (Charente) achat d'un ancien hôtel pour y installer un foyer de jeunes filles.

1978 Saint-Gaudens (Haute-Garonne): transfert de la Maison d'Aspet, cédée depuis à l'AGOP de Toulouse.

1979 Saint-Savinien (Charente-Maritime): achat d'une petite maison pour y installer dix enfants. Six autres achats suivront jusqu'en 1986.

1980 Tarbes-Lannemezan (Hautes-Pyrénées): transfert de la Maison Saint-Joseph de Bonnefont qui sera vendue à l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées.

1981 Séméac (Hautes-Pyrénées): achat d'une grande maison avec parc pour les plus jeunes; réemploi des fonds provenant de la vente de Bonnefont.

1983 La Tache (Charente): création de la « Ferme Nouvelle », ISEP Tous-Vents.

1984 Sainte-Foy-la-Grande (Gironde): ouverture d'une MECS pour l'IEP et bureaux pour les établissements AI Service et C3i.

1985 Ribérac (Dordogne): installation d'un foyer pour jeunes lycéens sur un terrain acheté en 1975.

1989 Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres): Maison d'Enfants - maison appartenant au Conseil départemental.

1989 Angoulême (Charente): ouverture du SIVA et création de l'hébergement dit « des Agriers ».

1991 L'Isle d'Espagnac (Charente) : ouverture de l'hébergement mixte « La Résidence », MECS, ISEP Tous-Vents.

1992 Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres) : maison d'accueil pour un Service de Placement Familial Spécialisé.

1993 Angoulême (Charente) : installation du SAH rue Montalembert.

1994 Niort (Deux-Sèvres) : Maison Saint-Jérôme dans le quartier de Sainte-Pezenne - maison louée à l'office HLM.

2002 Pons (Charente-Maritime) : achat de deux maisons jumelles qui seront réunies pour accueillir douze enfants.

2005 Niort (Deux-Sèvres) : installation de la Maison Saint-Jérôme, Maisons des Deux-Sèvres, au 39 rue de la Blauderie.

2006 Surgères (Charente-Maritime) : achat d'un terrain pour la Maison Saint-Louis de Montfort.

2013 Angoulême (Charente) : déménagement du SAH au 123 rue de Périgueux.

2014 Angoulême (Charente) : installation rue Saint-Antoine du Foyer « La Coulée Verte », Maison Jean-Baptiste.

2017 Aureilhan (Hautes-Pyrénées) : achat d'un terrain pour construire le Foyer « L'Occitan », Maison Saint-Joseph de Tarbes.

2018 Niort (Deux-Sèvres) : achat de locaux pour y installer les bureaux et le service PEAD des Maisons des Deux-Sèvres.

2018 Lannemezan (Hautes-Pyrénées) : achat d'un terrain pour construire le Foyer « Les Pyrénées », Maison d'Enfants Saint-Joseph de Tarbes.

2018 Ruelle-sur-Touvre (Charente) : achat d'une maison pour installer un nouveau Foyer, « Le Pass'AGE », Maison Jean-Baptiste.



Construction du foyer «Le Cantou», en 2020.

2020 Séméac (Hautes-Pyrénées): acquisition d'un terrain pour construire le nouveau Foyer « Le Cantou », Maison d'Enfants Saint-Joseph de Tarbes.

2021 Ribérac (Dordogne): achat de bureaux pour la section IAE et l'Espace Ressource de Cadillac Formation.

2021 Montpon (Dordogne): achat de bureaux pour la section IAE.

2023 Saint-Savinien (Charente-Maritime): achat d'un terrain pour déménager trois Maisons, Maison Saint-Louis de Montfort.

2024 Bergerac (Dordogne): achat d'une maison pour les équipes dédiées de la Maison d'Enfants Dordogne-Périgord.

Les **Maisons des Deux-Sèvres** regroupent plusieurs établissements (dont le siège administratif est situé à Niort), plus précisément cinq modalités d'accueil et d'accompagnement:

- la **Maison des Enfants**, internat de 10 places d'enfants de 6 à 13 ans;
- la **Maison Saint-Jérôme**, internat de 9 places d'adolescents de 13 à 18 ans;
- les **Maisons d'accueil**, service de Placement Familial de 15 places;
- le **Placement Éducatif À Domicile** (PEAD), service de 25 places;
- le **Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel** (SAPMN), suivis en appartements de 3 places.

Les Maisons des Deux-Sèvres disposent donc d'une capacité d'accueil totale de 62 places: elles accueillent des jeunes du département des Deux-Sèvres (79) dont les familles vivent majoritairement dans le centre et dans le sud du département. La démarche est ainsi de favoriser le maintien de l'ancrage familial et l'efficacité du travail d'accompagnement effectué auprès des parents.

LES MAISONS DES DEUX-SÈVRES (DEUX-SÈVRES – 79)

L'établissement des **Maisons des Deux-Sèvres** regroupe trois services créés distinctement à quelques années d'intervalle.

La **Maison des Enfants**, située à Celles-sur-Belle ouvre en 1989, à l'initiative du département des Deux-Sèvres. En effet, à cette époque, l'APLB accueille déjà de nombreux jeunes de ce département, mais à la Maison Saint-Joseph d'Aigre/Ruffec, en Charente. Le Conseil départemental des Deux-Sèvres a alors sollicité l'APLB, afin que l'association ouvre une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), pour 15 enfants âgés de 6 à 16 ans, au sein d'une maison achetée par le département (et louée à l'APLB), à Celles-sur-Belle, afin de garantir l'accueil de sept enfants du territoire du Mellois, mais aussi huit enfants qui étaient encore accueillis – à cette époque – hors du département des Deux-Sèvres.



Maison des Enfants, située à Celles-sur-Belle (79).

Dès 1990, l'établissement s'organise et crée un service de **Placement Familial Spécialisé** (PFS) de 15 places. Les familles d'accueil – on ne parlait pas encore d'assistants familiaux à l'époque – qui intègrent ce service vivent pour une très grande majorité dans le pays Mellois. En plus de l'accueil des enfants, au quotidien et en continu, ces familles accueillent également des enfants de la Maison des Enfants pendant des temps de week-ends et de vacances scolaires, afin de leur permettre de sortir de la collectivité et ainsi bénéficier d'un contexte de vie de type «familial» (quand les retours en famille naturelle n'étaient pas possibles ou restreints).

Avec ces deux services, l'APLB répondait donc à un besoin important du département des Deux-Sèvres. De nouveau – assez rapidement – avec la reconnaissance des services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) pour la qualité des accueils réalisés, ces derniers ont sollicité l'association pour qu'elle crée un nouveau service, en 1994. La **Maison Saint-Jérôme** a été créée pour accueillir huit enfants en grandes difficultés sociales et psychologiques. Tout d'abord installée dans le quartier de Sainte-Pezenne, à Niort, dans une maison louée au service HLM de la ville, l'APLB a fait l'acquisition en 2004 d'une grande maison plus proche du centre-ville de Niort, rue de la Blauderie. Ce fut un véritable changement pour ce service avec des travaux qui ont permis de proposer à ces jeunes des chambres individuelles, des espaces de vie assez grands et agréables, un espace vert suffisamment important et, surtout, une proximité avec le cœur de ville, qui devaient favoriser l'autonomie, l'intégration des jeunes dans des dispositifs de droit commun et l'accès aux loisirs également.

En 2001, l'APLB fait l'acquisition d'un bâtiment, rue Sainte-Catherine à Niort, afin d'y installer le **Service d'Accompagnement à la Vie Active** (SIVA), rattaché à la Maison Saint-Jérôme. Cet atelier technique vise à accompagner les jeunes de ce service qui sont, soit en recherche de formation (préapprentissage et apprentissage), soit déscolarisés. Encadrés par deux éducateurs techniques, l'atelier permet la découverte des métiers du bois, de la ferronnerie, des espaces verts ou encore de la maçonnerie. Cet «atelier» technique, dédié aux jeunes, était un véritable plus dont les Maisons des Deux-Sèvres ont bénéficié pendant plus de



Maison Saint-Jérôme, située à Niort (79).

15 ans. Mais celui-ci a été vendu depuis puisqu'il ne semblait plus répondre aux besoins des jeunes et du service.

La Maison des Deux-Sèvres est donc finalement un établissement assez jeune, fruit d'une transformation de places existantes en Charente et d'un développement d'activités dans les Deux-Sèvres ; c'est néanmoins un établissement qui a rapidement trouvé sa place dans l'histoire de l'APLB.

Lorsque l'on se replonge dans les photos et dans la vie de la Maison des Enfants à sa création, on ressent quelque chose de fort sur le partage qui existait entre les professionnels et les jeunes accueillis. Une maison d'enfants était née, avec des intentions particulièrement affirmées sur le vivre-ensemble et la protection de cet espace de vie qui était vécu comme un lieu «ressource» et un endroit particulièrement «sécuré».

La Maison avec un grand «M», celle qui abrite des plus petits et des plus grands, qui voit des enfants qui ne sont pas choisis, partager à la fois une tranche de vie plus ou moins longue, mais aussi un quotidien qui rassure et qui protège.

Les «foyers», plus communément appelés «Maisons» au sein des Maisons des Deux-Sèvres, ont toujours été pensés et organisés – d’un point de vue architectural et organisationnel – pour que l’on se rapproche au maximum d’un lieu de vie «familial»: un lieu pour que chacun y trouve des repères, un cadre sécurisant et un espace de ressources.

Au début des années 2010, une éducatrice spécialisée de la Maison des Enfants a fait son mémoire de DUHEPS sur le thème suivant: «La Maison des Enfants, un lieu où à plusieurs, l’on devient soi-même. La MDE (Maison des Enfants), lieu de passage... et d’ancrage!». À la lecture de ce mémoire, on ressent à la fois la transmission entre professionnels des valeurs qui ont accompagné la création de cet établissement, une MECS et ce qu’elle est devenue...

La Maison des Enfants, mais aussi en quoi ce lieu «ressource» (loin des normes attendues en 2024) représentait quand même pour les enfants un lieu d’ancrage et de partage entre pairs pour franchir ces étapes douloureuses de leurs vies déjà trop malmenées.

« Arrivé fin 2002 au sein de l’établissement, j’ai eu la chance d’y rencontrer des professionnels, composés de quelques “anciens” et de nouveaux avec de grandes qualités humaines, d’y accompagner des équipes engagées et d’une très grande solidarité.

La bienveillance ne se décrète pas, elle est le fruit d’une (re)connaissance et d’un respect mutuel de l’autre, elle se partage... Elle a été le socle des premières années d’existence de l’établissement, des photos en témoignent, des sourires l’attestent mieux que des mots et elle s’est chaque fois réinventée quand les services ont eu à vivre des moments difficiles... »

Philippe Charret

LES DIRECTIONS SUCCESSIVES ET LEURS PRINCIPALES CONTRIBUTIONS

Monsieur Claude Molières

> septembre 1989 à avril 1997

Directeur du foyer Saint-Joseph d'Aigre/Ruffec, il est à l'origine de la création de la Maison des Enfants, puis du Placement Familial Spécialisé (PFS) et, enfin, de la Maison Saint-Jérôme.

Monsieur Jean-Luc Souchard

> avril 1997 à mars 2002

Monsieur Christian Roussillat

(décès brutal en janvier 2003)

> juin 2002 à janvier 2003

Figure importante aux yeux de bon nombre de professionnels de l'établissement, éducateur, chef de service, puis directeur pendant quelques mois, Christian Roussillat gardera une place importante dans la mémoire collective. La salle de réunion de l'établissement porte son nom depuis septembre 2015.

Monsieur Pierre Chauvin

> août 2003 à octobre 2006

Sa mission était d'améliorer les relations entre le département et l'établissement qui avait connu quelques années difficiles entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 ; et de renouer un dialogue parfois difficile avec les financeurs. Il est également à l'origine du déménagement de la Maison Saint-Jérôme, quartier de Sainte-Pezenne vers la rue de la Blauderie, adresse actuelle du service (travaux d'aménagement, de mise aux normes, etc.).

Monsieur Philippe Charret

> octobre 2006 à septembre 2016

Avec deux autres directeurs de MECS du département et d'associations similaires à l'APLB, il crée un collectif qui prend le nom de « Rassemblement d'Associations Mobilisées pour la Protection de l'Enfance » (RAMPE 79).

Ce collectif vise à améliorer le partenariat entre les associations de la Protection de l'Enfance et les services du Conseil départemental. Pendant plusieurs années, il aura délégation de présidence et de signature pour la commission Adoption du département des Deux-Sèvres. Philippe Charret est également à l'origine du lancement de places de Placement Éducatif À Domicile (PEAD).

Madame Sophie Thévenet

> septembre 2016 à juin 2020

Elle est à l'origine du changement d'adresse du siège administratif de l'établissement, de Celles-sur-Belle vers Niort. Elle développera également le service dédié aux mesures de PEAD.

Monsieur Didier Briot

(direction d'intérim de six mois)

> juin 2020 à décembre 2020

Monsieur Armand George

> décembre 2020 à ce jour

Depuis son arrivée, Armand George a continué à développer le service PEAD et crée des places de Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel (SAPMN), pour élargir la palette d'intervention des équipes des Maisons des Deux-Sèvres. Il a également proposé au département quelques places dédiées aux situations dites « complexes », pour répondre aux sollicitations du service ASE.

La **Maison d'Enfants Dordogne-Périgord** regroupe plusieurs services (dont le siège administratif est situé au Fleix – 24), avec plus précisément quatre modalités d'accueil et d'accompagnement :

- l'**internat du Fleix**, 36 places de jeunes âgés de 12 à 21 ans ;
- le **Foyer Mangout**, internat de 24 places de jeunes âgés de 12 à 21 ans ;
- un **Service d'Hébergement Diversifié**, suivi en appartement (27 places) ;
- un **Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel** (SAPMN) : 5 places de jeunes âgés de 12 à 21 ans ;
- une **Équipe dédiée** : 4 places de jeunes âgés de 12 à 21 ans.

La Maison d'Enfants Dordogne-Périgord dispose donc d'une autorisation de 96 places.

MAISON D'ENFANTS DORDOGNE-PÉRIGORD (DORDOGNE – 24)

La **Maison d'Enfants Dordogne-Périgord** (ex-APLB 24) est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), située dans le département de la Dordogne (24), sur un site de 53 hectares.



Maison d'Enfants Dordogne-Périgord, située en Dordogne (24).

La Maison d'Enfants Dordogne-Périgord est structurée autour de trois pôles :

- l'hébergement collectif;
- l'hébergement diversifié;
- la remobilisation scolaire.

La Maison d'Enfants Dordogne-Périgord dispose également d'un pôle pédagogique composé d'éducateurs scolaires et peut profiter d'un atelier équestre (entretien des animaux: chevaux, chèvres, ânes...).

La Maison d'Enfants Dordogne-Périgord a pour mission la prise en charge de jeunes filles et garçons de 12 à 21 ans, confiés à l'établissement par le biais de « placements administratifs » (Conseil départemental) ou de « placements judiciaires » (juge des enfants).

Les types de placements sont divers:

- Assistance éducative;
- Article 375;
- Accueil provisoire.

L'objectif est de permettre à des jeunes en difficulté de retrouver un équilibre harmonieux, de rattraper un niveau scolaire, de poursuivre une scolarité et de découvrir un métier. Conformément au projet d'association, le maintien des liens d'ancrage avec la famille est recherché. Les jeunes bénéficient d'un soutien éducatif, pédagogique et psychologique dans l'établissement et d'un réseau de nombreux partenaires extérieurs (médico-social, collègues, lycées, maîtres de stage...).

Le but de la Maison d'Enfants Dordogne-Périgord est de garantir à chaque jeune admis de repartir aussi vite que possible avec un niveau scolaire lui permettant de poursuivre ses études ou de concrétiser un projet professionnel construit, réaliste, par le biais d'un apprentissage ou d'une embauche directe.



Maison d'Enfants Dordogne-Périgord, foyer Mangout, située en Dordogne (24).



Les bâtiments administratifs situés au lieu-dit Cadillac, sur la commune du Fleix, sont composés d'une grande maison bourgeoise construite au XVIII^e siècle dans le style périgourdin. Au début de XX^e siècle, l'établissement était un orphelinat tenu par une congrégation religieuse qui s'appelait «Orphelinat Notre-Dame Auxiliatrice – Cadillac, Le Fleix». Ce n'est que dans les années 1950 que le Père Le Bideau a repris l'établissement pour l'intégrer à l'Œuvre qu'il était en train de créer en Charente, et qui porte aujourd'hui son nom.

HISTORIQUE DE LA MAISON D'ENFANTS DORDOGNE-PÉRIGORD (MEDP), EX INSTITUT ÉDUCATIF ET PROFESSIONNEL (IEP) DE CADILLAC

Depuis 1976, de nombreux services et modalités d'accueil ont été mis en œuvre à l'Institut Éducatif et Professionnel (IEP) de Cadillac. Au départ ne subsiste qu'un institut éducatif qui accueille des jeunes (des garçons uniquement). Puis l'arrivée de Jean-Marie Florentin au poste de directeur en 1974 va «changer les choses». Sous sa direction pendant plus d'un quart de siècle, il a remodelé l'établissement en structures plus souples et indépendantes, dans une zone géographique bien déterminée.

Quelques dates importantes qui ont jalonné l'évolution de l'établissement:

1976 mise en place progressive d'un Service d'Aide Progressive en Milieu Naturel (SAPMN), pour les plus âgés et jeunes majeurs de l'institut éducatif.

1977 ouverture d'un foyer scolaire à Ribérac, pour les jeunes qui peuvent encore prétendre à une scolarité normale.

1981 placements familiaux et création d'une Structure d'Adaptation à la Vie Active à Port Sainte Foy, sorte de «tremplin» à la sortie de la formation.

1982 création d'un Organisme de Formation au Fleix, pour des personnes entre 18 et 60 ans, éprouvant des difficultés d'insertion professionnelle.

1984 création d'un foyer professionnel à Sainte-Foy-la-Grande, pour les jeunes en mesure d'intégrer le monde du travail. La même année a vu la mise en place, avec le soutien de la mairie de Sainte-Foy-la-Grande, de la Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) du pays Foyen, actuellement antenne de la Mission Locale de Libourne et du Libournais.

1986 ouverture d'un Espace Ressource Formation Production à Prigonrieux, avec une autorisation – à titre expérimental – pour une période de deux ans. C'est alors le premier pas vers l'Insertion par l'Activité Économique (IAE).

1988 parallèlement à la mixité mise en place à l'institut éducatif subsiste la création d'une Association Intermédiaire (AI – AI Service) sur six cantons de Dordogne et trois de Gironde; c'est la mise à disposition de personnes dépourvues d'emploi chez des particuliers, dans les associations ou dans les collectivités locales.

1993 ouverture de la formation Conducteurs d'Engins et de Travaux Publics à Saint-Antoine-de-Breuilh.

1994 ouverture d'une annexe de l'Organisme de Formation dans la zone industrielle de Campréal, à Bergerac.

1995 création d'une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI – C3i) sur 11 cantons de Dordogne et trois de Gironde, avec des agences au Fleix, Ribérac, Montpon et Mussidan. Cette association se donne comme but l'insertion des chômeurs de longue durée en les mettant à disposition d'entreprises clientes, par le biais de missions d'intérim.

1998 agrandissement du foyer professionnel de Sainte-Foy-la-Grande et ouverture d'une nouvelle agence C3i, à Sainte-Foy-la-Grande.

LES DIRECTIONS SUCCESSIVES

Mademoiselle Besse

> de 1950 à 1952

Madame de Souris

> de 1952 à 1954

Mademoiselle Besse

> de 1954 à 1958

Père Biraud

> de 1958 à 1961

(Maison Saint-Joseph, Ribérac)

Madame Élisabeth Rolin

> de 1961 à 1963

(Maison Saint-Joseph, Ribérac)

Monsieur de Fontguyon

> de 1960 à 1974

Monsieur Jean-Marie Florentin

> de 1974 à 2000

Monsieur François Ferrer

> de 2000 à 2007

Monsieur Didier Aubard

> de 2007 à 2013

Monsieur Cédric Ney

> de 2014 à 2016

Monsieur Frédéric Decamps

> de 2016 à 2021

Madame Véronique Perdigal

> de 2021 à 2024

Monsieur Patrick Poulon

> depuis 2024

La **Maison d'Enfants Saint-Joseph** regroupe plusieurs services (dont le siège administratif est situé à Séméac – 65), avec différentes modalités d'accueil et d'accompagnement :

- l'**Oustal**, internat de 12 places de jeunes âgés de 6 à 21 ans
- le **Cantou**, internat de 12 places de jeunes âgés de 6 à 21 ans
- les **Pyrénées**, internat de 12 places de jeunes âgés de 6 à 21 ans
- l'**Occitan**, Internat de 14 places de jeunes âgés de 6 à 21 ans
- un **Placement avec Hébergement à Domicile** (PHD) : 10 places de jeunes âgés de 6 à 21 ans. Ces internats accompagnent également parfois des jeunes en lien avec des Familles d'accueil de l'établissement.
- **Ephisop** : Accompagnement à la vie adulte de 60 jeunes âgés de 15 à 21 ans (logements diffus).

Annexé à la direction de la Maison d'Enfants Saint-Joseph, le **SAMADE** (Dispositif de mise à l'abri, d'accueil, d'évaluation et d'orientation de mineurs non-accompagnés) est habilité à suivre 200 situations chaque année.

La Maison d'Enfants Saint-Joseph dispose donc d'une autorisation de 130 places.

MAISON D'ENFANTS SAINT-JOSEPH (HAUTES-PYRÉNÉES – 65)

HISTORIQUE DE LA MAISON D'ENFANTS SAINT-JOSEPH

La **Maison d'Enfants Saint-Joseph** (MESJ) a ouvert en 1949 à Bonnefont, petit village rural du plateau de Lannemezan. C'était un gros établissement qui accueillait 100 jeunes venus de toute la France. De manière classique, à l'époque, tout se passait à l'intérieur des murs: scolarité, éducation, sport.

Entre 1975 et 1983, l'établissement quitte progressivement Bonnefont pour ouvrir une structure à Lannemezan, puis quatre sites d'internat à Tarbes, plus en phase avec les besoins des jeunes. Dès cette époque, la Maison d'Enfants Saint-Joseph cherche à innover.



Maison d'Enfants Saint-Joseph, foyer L'Oustal situé à Séméac (65).



Déjeuner en plein air à Saint-Joseph de Bonnefont, Hautes-Pyrénées, en 1949.

Elle crée ainsi des lieux de vie dans la cité, intégrés dans les quartiers et non discriminatoires qui accueillent des petits groupes pour l'époque, de 15 à 20 jeunes qui utilisent l'environnement proche pour la formation et les loisirs.

Dès cette époque, la Maison d'Enfants Saint-Joseph recentre sa politique d'accueil sur les mineurs du département.

De Bonnefont, établissement unique, aux sites d'aujourd'hui, la Maison d'Enfants Saint-Joseph a poursuivi son évolution en restant sensible aux orientations novatrices. De multiples expériences ont été menées (Service Insertion Jeune, Service enquêtes sociales et médiation familiale, Service d'Accompagnement en Milieu Naturel – SAMN, Service «relais passage», Médiations parents – enfants - familles d'accueil – site, dispositifs de formations approfondies sur la parentalité, les entretiens familiaux, les génogrammes, etc.). Ces différentes expériences ont fondé la culture de l'établissement et développé des compétences et des outils en réponse à ses missions. L'internat traditionnel s'est ainsi largement

diversifié et enrichi d'autres modalités d'accueils ou d'accompagnement. Aujourd'hui, les dispositifs de Placement avec Hébergement à Domicile (PHD), le Placement Familial et les différentes modalités d'accueil en témoignent.

Les évolutions depuis 1972

La **Maison d'Enfants Saint-Joseph** est un internat habilité au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance – ASE (Art. 375 et suivants du code civil) et par le ministère de la Justice au titre de l'Ordonnance du 2 février 1945, de l'Ordonnance sur les Jeunes Majeurs et des Art. 375 et suivants du Code civil – 1978).

L'établissement fonctionne sous forme de petits foyers dont quatre sont répartis dans la région tarbaise et un à Lannemezan. Il est ouvert 365 jours par an. Chaque structure de 15 à 18 adolescents comprend, sous l'autorité d'un chef de service, quatre éducateurs, deux cuisinières et un veilleur de nuit.

En 1971, la Maison d'Enfants Saint-Joseph de Bonnefont, compte 70 garçons. Leur accueil se fait encore de façon « anarchique » : les enfants sont envoyés de Toulouse, Pau et Tarbes, soit par les services de l'ASE, soit par les juges pour enfants. Cependant, un tiers de l'effectif est encore issu de départements éloignés : Haute-Vienne, Drôme, Bouches-du-Rhône, Charente, Charente-Maritime, Région parisienne, Meurthe-et-Moselle.

Peu à peu, l'origine des jeunes accueillis repose sur une dimension régionale et à mesure que les enfants atteignent l'âge de 16 ans et quittent l'établissement, ne sont acceptés que des enfants issus de la région Midi-Pyrénées. Toutefois, les garçons de plus de 16 ans ne peuvent plus rester à Bonnefont ; la Maison d'Enfants Saint-Joseph n'assurant pas une formation professionnelle (même si à partir de 15 ans, la plupart des garçons suivent une formation gestuelle au sein de deux ateliers). La situation même de Bonnefont, en campagne, est un handicap et il n'est pas envisagé de placer des enfants en apprentissage (la ville la plus proche étant Trie-sur-Baïse et le marché du travail très limité).

À la suite d'une étude approfondie de la société close que représente la Maison d'Enfants de Bonnefont, l'expérience a montré que l'arrivée



Maison d'Enfants Saint-Joseph, Les Pyrénées, Lannemezan (65).

dans la vie à 16 ans des adolescents s'exerce de manière « brutale » et que ce brusque passage de la vie collective à la vie solitaire provoque un certain nombre d'échecs (les familles n'aidant pas ou peu, les services de suite étant débordés) sur le plan de la réadaptation. Il a alors été mis dans l'obligation de repenser le problème de la sortie ou, du moins, de la suite à donner au sein de la communauté qu'est la Maison d'Enfants de Bonnefont.

Il était alors nécessaire de trouver un moyen de transition pour faire passer les garçons de la vie collective en internat, à la vie active, et leur faire acquérir peu à peu une véritable autonomie (monde du travail, loisirs...).

- Création du foyer dit « **Les Pyrénées** » (1974)

Le foyer « Les Pyrénées » a été créé en septembre 1974, à Lannemezan, parce que c'était une ville de moyenne importance. Les garçons avaient entre 14 et 15 ans et il y avait de plus en plus d'enfants à orienter vers les Collèges d'Enseignement Technique (CET) ou en apprentissage patronal. C'est ainsi que l'effectif du foyer passe de 14 jeunes en 1974 à 27 jeunes en 1975, puis à 31 jeunes en 1976, et 18 aujourd'hui.

- Création du foyer dit «**La Bigorre**» (1976), devenu aujourd'hui «**L'Occitan**»

En septembre 1976 est décidé d'ouvrir à Tarbes un second foyer qui accueille 16 jeunes. Le choix a été porté sur Tarbes, car de nombreux garçons du foyer étaient scolarisés dans les CET et cette implantation géographique permettait de résoudre des problèmes d'éloignement et de transport.

Lors de rentrée 1975-1976, alors que la Maison Saint-Joseph de Bonnefont est conçue pour accueillir 70 garçons, seuls 55 jeunes sont inscrits. À compter de cette période, les services sociaux placent de moins en moins d'enfants à Bonnefont; aucun placement d'enfants de 10 à 13 ans ne se fait.

- Création du foyer dit «**Le Béarn**» (1977)

À la demande des services sociaux (ASE, juge pour enfants), un nouveau foyer ouvre sur Tarbes en septembre 1977, l'établissement «Le Béarn» qui démarre avec un effectif de 13 jeunes. Parallèlement, en septembre 1977, la Maison d'Enfants de Bonnefont ne compte plus que 40 enfants et la fermeture d'un groupe est décidé. L'établissement s'oriente dans une politique d'avenir à l'écoute des services sociaux et continue à s'adapter aux besoins du département.

Sur les Hautes-Pyrénées, aucun établissement n'était habilité à recevoir des adolescents au titre de l'Ordonnance du 2 février 1945, relative à l'Enfance délinquante. À la suite d'une demande, faite en 1975, l'habilitation a été obtenue à titre provisoire, puis définitive en juillet 1978. Notons que ce foyer a depuis fermé ses portes.

- Création du foyer dit «**Le Cantou**» (1978)

Les services sociaux du département sollicitent de nouveau l'Association courant l'année 1978 pour l'ouverture d'un foyer de jeunes filles. Après l'élaboration d'un projet pédagogique et la formation d'une équipe éducative, le foyer «Le Cantou» ouvre en septembre 1978.

Bien que ce nouveau foyer ouvre ses portes, l'effectif de la Maison d'Enfants de Bonnefont diminue dans les proportions prévues: 35 enfants en janvier 1979, 16 enfants en janvier 1980. Les besoins changent et l'élaboration d'un nouveau projet avec une structure plus petite et plus adaptée aux jeunes accueillis émerge à Séméac (pour accueillir 18 jeunes). En effet, l'éloignement de toute agglomération importante (provoquant chez les jeunes des difficultés à participer à une vie culturelle, sportive...), le souhait de bénéficier d'une structure plus petite (à l'image des foyers où l'ambiance est plus chaleureuse)... sont des causes qui ont abouti à la création du nouveau foyer «L'Oustal».

- Création du foyer dit «**L'Oustal**» (1980)

Ce projet résulte de la fermeture de Bonnefont et se concrétise par la rénovation d'une grande maison à Séméac en septembre 1980, maison qui correspond en tout point aux locaux dont l'APLB a besoin à cette époque. En septembre 1980, la Maison d'Enfants de Bonnefont ferme.



Maison d'Enfants Saint-Joseph, L'Oustal situé à Séméac (65).



Maison d'Enfants Saint-Joseph, L'Oustal situé à Séméac (65).

LES DIRECTIONS SUCCESSIVES DE LA MAISON MAISON D'ENFANTS SAINT-JOSEPH, EX MAISON DE BONNEFONT

Madame Perrine Gast

> de 1951 à 1958

Abbé Boivineau

> de 1962 à 1965 (Bonnefont)

Monsieur Jean Madeac

> de 1965 à 1969

Monsieur Jean-Pierre Velay

> de 1970 à 1972 (Bonnefont)

Monsieur Michel Monsieur

> de 1972 à 1997

Monsieur Claude Molières

> de 1997 à 2004

Monsieur Jean-Claude Ficquet

> de 2004 à 2009

Monsieur Bernard Sarres

> de 2010 à 2015

Monsieur Jean-Pierre Machado

> de 2015 à 2023

Madame Sandrine Lefèvre

> depuis 2023

La **Maison Jean-Baptiste** regroupe plusieurs services (dont le siège administratif est situé à Ruelle-sur-Touvre – 16), avec différentes modalités d'accueil et d'accompagnement :

- la **MECS « Logis de Fissac »**, internat de 12 places de jeunes âgés de 6 à 21 ans ;
- la **MECS « Foyer La Coulée Verte »**, internat de 12 places de jeunes âgés de 12 à 21 ans ;
- la **MECS « Foyer de Ruffec »**, internat de 12 places de jeunes âgés de 12 à 21 ans ;
- la **MECS « Le Pass'AGE »**, internat de 12 places de jeunes âgés de 6 à 21 ans ;
- la **MECS « L'Escalé »**, internat et logements diffus de 96 places de jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA) « primo arrivants » ;
- un **service de Placement Éducatif À Domicile** (PEAD) de 35 places de jeunes âgés de 0 à 18 ans ;
- un **service d'Action Éducative en Milieu Ouvert-Renforcé** (AEMOR) de 60 places de jeunes âgés de 0 à 18 ans ;
- un **service de Placement Familial Spécialisé** de 28 places de jeunes âgés de 0 à 21 ans ;
- un **service de Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel** (SAPMN) de 70 places de jeunes âgés de 15 à 21 ans.

La Maison Jean-Baptiste dispose donc d'une autorisation de 337 places.

MAISON JEAN-BAPTISTE (CHARENTE – 16)

HISTORIQUE DE LA MAISON JEAN-BAPTISTE, EX MAISON D'AIGRE/RUFFEC ET LOGIS DE FISSAC

Les structures de la **Maison Jean-Baptiste**:

- Création du **Logis de Fissac** (1964)

Le Logis de Fissac est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), située dans la banlieue immédiate d'Angoulême. C'est une grande bâtisse «classée», dotée d'un grand parc verdoyant et arboré sur les rives de la Touvre. Y sont accueillis aujourd'hui 28 enfants, filles et garçons, âgés de 6 à 21 ans.



Vue aérienne de la Maison Jean-Baptiste à Ruelle-sur-Touvre (16).



Maison Jean-Baptiste, Logis de Fissac situé à Ruelle-sur-Touvre (16).

- Création du **Foyer éducatif de Ruffec** (1978)

À l'origine, il était l'annexe de la Maison d'Enfants d'Aigre et accueillait les enfants les plus âgés, hébergés dans les locaux de l'ancien hôtel d'Espagne à Ruffec. Ce foyer accueille 13 mineurs, filles et garçons, âgés de 13 à 21 ans.

- Création du **Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel** (1982)

Le Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel (SAPMN) s'est mis en place progressivement depuis 1982. Ce service accueille, depuis 2017, 54 mesures de 16 à 21 ans dans des appartements diversifiés en Charente (16).

- Création du **Placement Familial Spécialisé** (1992)

Le Placement Familial Spécialisé (PFS) «Création» est un service qui propose un accueil mixte de jeunes, de 12 à 21 ans.

- Création du **Foyer La Coulée Verte** (2008)
MECS devenue un foyer indépendant de l'ancien Institut Scolaire Éducatif et Professionnel (ISEP) «Tous vents», le foyer La Coulée verte accueille des mineurs garçons, âgés de 14 à 21 ans.
- Création du **Service d'Accueil Mineurs Non Accompagnés** (2015)
Au sein du foyer L'Escale sont accueillis 60 jeunes d'environ 12 à 18 ans en habitation collective et semi-autonome.
- Création du **Service Visite médiatisée** (2016)
Le Service Visite médiatisée a été créé pour 70 mesures mixtes âgées de 0 à 18 ans.
- Création du **Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert Renforcé** (2017)
Le Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert Renforcé (AEMOR) propose l'accueil de 15 mesures mixtes, âgées de 0 à 18 ans.
- Création du **Service de Placement Éducatif À Domicile** (2018)
Le Service de Placement Éducatif À Domicile (PEAD) permet l'accueil de cinq mesures mixtes de jeunes, âgés de 6 à 18 ans.

DIRECTIONS SUCCESSIVES DE LA MAISON JEAN-BAPTISTE (AIGRE/RUFFEC, FISSAC)

Abbé Fauré

> de 1957 à 1962

Monsieur Jean-Alain Fournier

> de 1975 à 1985 (Aigre/Ruffec)

Monsieur Claude Molières

> de 1985 à 1997 (Aigre/Ruffec)

Monsieur Joseph Faure

> de 1962 à 1979 (Fissac)

Monsieur Jean-Paul Duez

> de 1979 à 1996 (Fissac)

Monsieur Bruno Laurent

> de 1996 à 2014 (MJB)

Monsieur David Faure

> depuis 2015 (MJB)

La **Maison Saint-Louis de Montfort** regroupe plusieurs services (dont le siège administratif est situé à Saint Savinien – 17), avec différentes modalités d'accueil ou d'accompagnement :

- la **Maison « Bel air »**, internat de 11 à 12 places de jeunes âgés de 6 à 16 ans ;
- la **Maison « Charente »**, internat de 11 à 12 places de jeunes âgés de 6 à 16 ans ;
- la **Maison « Saintonge »**, internat de 11 à 12 places de jeunes âgés de 6 à 16 ans ;
- la **Maison « Corail »**, internat de 11 à 12 places de jeunes âgés de 6 à 16 ans ;
- la **Maison « Symphonie »**, internat de 11 à 12 places de jeunes âgés de 6 à 16 ans ;
- la **Maison « Aunis »**, internat de 11 à 12 places de jeunes âgés de 6 à 16 ans ;

Toutes ces maisons disposent *a minima* d'une place de repli en cas d'urgence ;

- un **service de Placement Éducatif À Domicile** (PEAD) de 29 places de jeunes âgés de 3 à 16 ans ;
- un service d'**Aide Éducative à Domicile** de 25 places de jeunes âgés de 1 à 18 ans.

Le Maison Saint-Louis de Montfort dispose donc d'une autorisation de 124 places.

MAISON SAINT-LOUIS DE MONTFORT (CHARENTE-MARITIME – 17)

HISTORIQUE DE LA MAISON SAINT-LOUIS DE MONTFORT

La **Maison Saint-Louis de Montfort** est implantée sur le site de Saint-Savinien depuis 1948, à l'initiative de Père Lacassagne, curé de la Paroisse. C'était une filiale de l'Œuvre «Marie, Mère des Pauvres», qui avait pris vie à Angoulême en 1943.

C'était à ses débuts une école libre, qui est devenue ensuite une maison paroissiale. L'habitat était vétuste. La Maison appartenait à la Société Civile Immobilière (SCI) de Saint-Savinien qui en a fait don au Père Le Bideau.



Maison Saint-Louis de Montfort, située à Saint-Savinien (17).

C'est à partir de 1952 que la Maison a officiellement été reconnue et habilitée à héberger des mineurs «vagabonds» et des mineurs placés par voie de «correction paternelle», ancêtre de la Protection de l'Enfance en danger par décision judiciaire.

Jusque dans les années 1990, des familles du village accueillait ponctuellement des enfants de la Maison Saint-Louis de Montfort, à titre bénévole. C'est pour conserver la possibilité de proposer un accueil familial, de temps en temps, à des enfants qui vivent en collectivité que Monsieur Duez – troisième directeur depuis la réation de la Maison – a impulsé le recrutement de familles d'accueil par l'établissement. Au fil des années, ce service s'est structuré en Placement Familial Spécialisé (PFS) interne et a compté jusqu'à 18 places.

Jusqu'en 2018, l'établissement était composé de huit lieux d'accueil répartis sur trois communes – sept Maisons «distinctes» fermées le week-end et une Maison ouverte uniquement les week-ends. La fermeture d'un groupe au profit de places de PEAD et la réorganisation des accueils de week-ends a permis d'installer les enfants sur six Maisons distinctes, à partir de 2018. De 2018 à 2021, ces Maisons ouvraient un week-end sur deux. Les enfants restants, lors de la fermeture de leur Maison, étaient orientés sur la seconde Maison de l'unité de vie ou chez une famille d'accueil relais.

Face à l'augmentation du nombre d'enfants présents chaque week-end et sous l'impulsion de Monsieur Thierry Monneau – alors directeur, l'établissement ouvre désormais toutes ses Maisons tous les week-ends. Les enfants ne rentrant pas chez eux pouvaient ainsi bénéficier d'une prise en charge de week-end sur leur lieu de vie quotidien. De ce fait, le service des familles relais a été significativement réduit et ne compte aujourd'hui que quatre places.

LES DIRECTIONS SUCCESSIVES ET LEURS PRINCIPALES CONTRIBUTIONS

Monsieur Kreutzer

> 1951 à 1981

Arrivé en 1951, il est le précurseur des achats des maisons savinoises, il a mis fin aux dortoirs dans le bâtiment principal. Ce dernier s'est alors progressivement transformé en bureaux administratifs et accueillait aussi les classes. La Maison Bel-Air a été achetée en 1977, la Maison Corail en 1978, et les Maisons Blanche et Saintonge plus tôt dans les années 1970. Les Maisons ont été rénovées dans le courant des années 1980.

Monsieur Armand Coumaillau

> 1951 à 1996

Monsieur Jean-Paul Duez

> 1996 à 2008

Il est à l'origine de la création de deux maisons extérieures à Saint-Savinien, compte tenu des besoins de placement d'enfants de tout le département.

Ces deux Maisons – Symphonie et Aunis – sont situées respectivement à Pons (achat en 2003) et à Surgères (achat en 2008). L'effectif d'enfants accueillis passera à 79 sous sa direction.

Après son arrivée en tant que directeur, il fera enlever les croix catholiques et photos des chambres des

maisons d'enfants et des bureaux; la laïcité se mettant progressivement en œuvre. La messe annuelle obligatoire pour tous les salariés et pour tous les enfants du mois de décembre (l'église étant « privatisée » pour la messe de Montfort) s'arrêtera pour devenir une fête institutionnelle de Noël avec des spectacles. La loi des 35 heures en 2000 fera arrêter le travail de nuit par les éducateurs et de nouveaux professionnels – les surveillants de nuit – seront créés

Monsieur Dominique Marand

> 2008 à 2018

Il rénovera beaucoup les bâtiments et achètera le terrain à côté du parking municipal pour créer un parking privé pour les salariés et les véhicules institutionnels, ainsi qu'une grande aire de jeux pour les enfants avec l'implantation d'arbres et la création d'un city-stade.

Monsieur Thierry Monneau

> 2018 à 2023

Il est à l'origine de la réorganisation des services pour créer le PEAD et l'AED, ainsi que de l'ouverture toute l'année (365 jours) de toutes les Maisons.

Madame Céline Toussaint

> depuis décembre 2023

Le **Centre d'Animation de Formation et d'Insertion Cordouan** (CAFIC) regroupe plusieurs services (dont le siège administratif est situé à Breuillet – 17), avec différentes modalités d'accueil ou d'accompagnement:

- la **Maison du Grallet**, internat de 8 places de jeunes âgés de 16 à 21 ans ;
- la **Maison de Champagnac**, internat de 9 places de jeunes âgés de 16 à 21 ans ;
- un **service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel** (SAPMN) : 5 places suivies par la Maison du Grallet et 10 places par la Maison de Champagnac ;
- un **service de Placement Éducatif À Domicile** (PEAD) : 2 places de jeunes âgés de 16 à 18 ans, suivies par la Maison de Champagnac ;
- le **SAMIE**, service dédié à l'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) : 28 places de jeunes âgés de 15 à 21 ans.

Le CAFIC dispose donc d'une autorisation de 62 places.

CENTRE D'ANIMATION DE FORMATION ET D'INSERTION CORDOUAN (CAFIC) (CHARENTE-MARITIME – 17)

Les statuts de l'association CAFIC ont été rédigés et déposés à la sous-préfecture de Rochefort par les fondateurs, Marie-Odile et Dominique Vauvelle, en août 1988.

Les membres de son conseil d'administration étaient des personnes engagées dans le travail social depuis plusieurs années et désireuses d'être actrices d'un élan local.

Le CAFIC est habilité par le Conseil départemental (et non général) de la Charente-Maritime et les services de la Protection Juridique de la Jeunesse (PJJ) depuis le 9 mars 1990, dans le cadre au départ d'une structure expérimentale pour des jeunes de 16 à 21 ans.

Le choix de ce petit village de la presqu'île d'Arvert s'est concrétisé par:



- l'opportunité d'y louer un domaine ;
- la réponse à un besoin départemental de lieu d'accueil ;
- la proximité avec la commune de Royan (domaines de la formation, de l'insertion, de l'emploi...).

HISTORIQUE DU CAFIC

De 1991 à 1993 4 ETP salariés.

1^{er} juin 1993 obligation de quitter les lieux de Chatressac, en raison d'une reprise brutale des bâtiments par le propriétaire. L'établissement connaît une année d'errements: locations successives de bâtiments à Chaillevette, à Arvert...

En 1994 un nouveau lieu est enfin trouvé à Breuillet.

En 1995 inauguration officielle de l'établissement de Breuillet, en présence de Monsieur de Lipkowski, ancien ministre et député, et Monsieur Servit, conseiller général.

En 1999 habilitation par le Conseil général et la PJJ pour l'accueil de 12 adolescents, répartis en deux services: 8 jeunes en internat et 4 en hébergement diversifié.

Au 1^{er} janvier 2000 6 salariés.

En 2003 aménagement du temps de travail à 35 heures. Adhésion à la Convention collective nationale du 15 mars 1966 et embauche de surveillants de nuits.

En 2005 à l'initiative des fondateurs, au regard du manque de structure d'accueil dans le sud du département de la Charente-Maritime, un projet d'ouverture d'un nouvel établissement est déposé.

En novembre 2008 après d'importants travaux, ouverture de la Maison d'accueil d'adolescents de Champagnac, d'une capacité de 7 garçons et 3 filles en internat, et de 6 personnes en hébergement diversifié.

En 2014 ouverture d'un Service d'Accueil de Mineurs Isolés Étrangers (SAMIE), à la suite de la réponse de l'établissement à un appel à projet départemental.

En 2022 au regard des nouveaux enjeux sociaux, éducatifs, économiques, etc., le conseil d'administration du CAFIC décide de rechercher une association ayant le même objet et des valeurs identiques, afin de s'associer.

En 2023 après une année de rencontres et de travail administratif, au 31 décembre est actée la fusion-absorption avec l'APLB.

DIRECTIONS SUCCESSIVES DU CAFIC

Monsieur Dominique Vauvelle

> de 1990 à 2020

Madame Céline Ribot

> de 2020 à 2022

Monsieur Olivier Chasson

> depuis août 2022

Le **DITEP de l'Anguienne** regroupe plusieurs services (dont le siège administratif est situé à Angoulême – 16), avec différentes modalités d'accueil ou d'accompagnement :

- un **Institut Thérapeutique et Pédagogique** (ITEP) de 30 places de jeunes âgés de 12 à 20 ans ;
- un **Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile** (SESSAD) de 26 places de jeunes âgés de 3 à 21 ans.

Le DITEP de l'Anguienne dispose donc d'une autorisation de 56 places.

DITEP DE L'ANGUIENNE (CHARENTE – 16)

Situé à Angoulême en Charente (16), le «**Dispositif ITEP**» (**DITEP de l'Anguienne**) caractérise un fonctionnement en dispositif dit «intégré» des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) d'une part et des Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD) d'autre part.

Établissement médico-social de l'APLB, le DITEP de l'Anguienne (ITEP/SESSAD) a pour mission d'accompagner les enfants, adolescents et jeunes adultes qui, bien que leurs potentialités intellectuelles et cognitives soient préservées, présentent des difficultés psychologiques dont l'expression – notamment l'intensité des troubles du comportement – perturbe gravement la sociabilisation et l'accès à l'apprentissage.

La structure est habilitée à recevoir un public mixte dans le cadre d'une notification d'orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de la Charente.



HISTORIQUE DU DITEP DE L'ANGUIENNE, EX ISEP TOUS-VENTS

À sa création, l'établissement fut implanté à Angoulême, rue de la Charité, dans les baraquements libérés par la main d'œuvre polonaise qui y avait logé en 1937 et 1938. L'établissement fut habilité par le ministère de la Justice pour y accueillir des adolescents âgés de 15 à 20 ans dits «caractériels et délinquants». Ceux-ci étaient placés au titre de l'ordonnance 45 (enfance délinquante) et venaient de diverses régions de France. La notion de la réinsertion sociale par le biais de l'apprentissage professionnel commence à naître et sera officiellement reconnu en 1953. Trois ateliers fonctionnaient alors: maçonnerie, menuiserie et serrurerie.

À la suite de l'ancien centre éducatif et professionnel «Les Trois Chênes», l'établissement change d'endroit et prend une nouvelle identité. L'Institut Scolaire Éducatif et Professionnel (ISEP) «Tous-Vents» naît le 1^{er} septembre 1975. Il était composé de six pavillons d'internat de 15 places pour des jeunes âgés de 12 à 18 ans, soit 90 jeunes au total sur le site pour l'hébergement et la formation. L'ISEP est implanté sur un terrain de huit hectares situé à trois kilomètres du centre-ville d'Angoulême. Il se trouve en bordure d'une route départementale. Il s'agit d'un endroit calme et boisé, propice à la découverte et aux activités de plein-air.

Au fil des années, l'ISEP Tous-Vents a diversifié ses modalités d'accueil: de 1985 à 2005, plusieurs services ont été créés, parmi lesquels le Service d'Intégration à la Vie Active (SIVA), l'hébergement dit «des Agriers», le lieu de rupture dit «La Ferme Nouvelle», l'hébergement mixte dit «de la Résidence»... Se sont aussi mis en place le Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel (SAPMN), ainsi que des services de Placement Familial et des externes. En 1995, l'établissement est habilité DDASS et contrat simple avec l'Éducation Nationale (école). À partir de 2002, des plus jeunes sont accueillis à l'ISEP âgés de 10 à 14 ans.

En 2006, une première restructuration de l'ISEP Tous-Vents entraîne un changement dans les modalités d'accueil proposés. L'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP) s'ouvre avec la construction de trois nouveaux pavillons pouvant accueillir 27 jeunes, le lieu de rupture «La Ferme Nouvelle» ferme... Sont également engagés les réaménagements des Agriers et de la Résidence pour accueillir des jeunes en hébergement (16 places). Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD) voit le jour.

LES DIRECTIONS SUCCESSIVES DE L'ISEP TOUS-VENTS; PUIS DU DITEP DE L'ANGUIENNE

Monsieur Jean Madec

> de 1946 à 1965
Directeur de plusieurs ETS
en Charente, dont le Camp des
Trois Chênes (ISEP Tous-Vents)

Monsieur Désir

> de 1965 à 1966
Directeur des Trois Chênes

Monsieur Lavaud

> de 1967 à 1995

Monsieur Moucheboeuf

> de 1996 à 1999

Monsieur Jean-Pierre Fievet

> de 2000 à 2004

Monsieur Guy Pénisson

> de 2005 à 2008

Monsieur Emmanuel Troucelier

> de 2009 à 2014

Madame Valérie Albot

> de 2014 à 2017

Monsieur Étienne Poupart- Taussat

> de 2017 à 2022

Monsieur Vianney Galiché

> depuis 2022

Le SAH intervient aujourd’hui dans un champ d’application très large dans le domaine socio-judiciaire ;

Justice :

- contrôles Judiciaires Socio-Éducatifs (CJSE), ordonnés par le juge d’instruction ;
- contrôles Judiciaires, ordonnés par le juge des Libertés et de la Détention.

Enquête sociale rapide :

- rencontre des personnes en garde à vue dans le but d’éviter l’incarcération.

Enquête de Personnalité (EP), dans les affaires criminelles :

- personnes menant les enquêtes sont appelées à témoigner en Cour d’Assises.

Médiation pénale (MP) :

- il s’agit de trouver une solution à l’amiable lorsqu’une plainte est déposée dans des faits mineurs et quand le Procureur demande à recourir à ce dispositif.

Enquêtes sociales :

- cadre des Affaires Familiales, ordonnées par le juge des Affaires familiales.

Auditions d’enfants :

- demandées par le juge des Affaires familiales, elles sont réalisées le mercredi après-midi, dans le cadre d’une permanence au Tribunal, par une travailleuse sociale qui a un diplôme de psychologue.

Stages de sensibilisation aux dangers des stupéfiants :

- le SAH en assure l’animation ; les intervenants sont extérieurs. Il s’agit de stages de deux jours, à fréquence mensuelle.

Visites médiatisées :

- par convention avec le Conseil départemental (dans le cadre de sa mission de Protection de l’Enfance), depuis la mi-juillet 2016, le SAH est mandaté pour encadrer des rencontres parents/enfants ordonnées par le juge des Enfants en lieu neutre. Des professionnels (un éducateur du SAH et/ou un psychologue) encadrent ces visites, assurant ainsi la protection des enfants, mais aussi l’accompagnement pour restaurer un lien familial et soutenir les parents dans leur action éducative.

SAH 16 (CHARENTE – 16)

Le **Service d'Accueil et d'Hébergement** (SAH) a été créé en 1982, comme une extension du Logis de Fissac, avec notamment l'objectif de proposer un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour des personnes qui sortent de détention, mais aussi de mener des activités socio-judiciaires.



LES DIRECTIONS SUCCESSIVES DU SAH 16

Monsieur Christian Poivert > de 1991 à 2011

Établissement rattaché au Siège > de 2011 à 2016

Monsieur David Faure > depuis 2016

Depuis plus de 80 ans, l'APLB manifeste son engagement envers l'enfance en danger, avec, depuis sa création, des baraquements, puis des foyers, et aujourd'hui des Maisons qui permettent d'accueillir et protéger des enfants, des adolescents, parfois de jeunes adultes.

Les « Bideau » – c'est ainsi qu'on appelait les enfants recueillis par le Père Le Bideau au tout début de son Œuvre, avant même la création de l'Association en 1941 – ont longtemps représenté l'activité principale de l'APLB. Mais depuis l'origine de l'Association, les besoins d'aide et de soutien se sont multipliés, notamment vis-à-vis d'adultes en grande situation de fragilité, voire de précarité et nécessitent de se mobiliser à leurs côtés pour les aider à (re)trouver leur place dans une société qui oublie souvent trop vite ceux qui sont en difficultés, parfois laissés pour compte, celles et ceux qui ont besoin d'une main tendue pour continuer à avancer à leur rythme, à être protégés aussi.

C'est dans ce sens qu'en 2018 l'APLB a fait le choix de donner la pleine mesure à son action en se structurant en sections autonomes, en complétant sa palette d'intervention avec des activités de formation, d'insertion par l'activité économique, de protection juridique des majeurs, de façon à poursuivre plus efficacement son action et un développement sectoriel.

SECTION INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)

La section **Insertion par l'Activité Économique (IAE)** regroupe plusieurs services et deux modalités principales d'accompagnement. Ces structures sont issues pour la Dordogne de la MECS du Fleix (1995) et pour la Charente (1989) du siège de l'APLB sous l'impulsion à l'époque de Madame Moreau, Présidente de l'APLB. L'idée première était de pouvoir proposer une suite à travers la mise à l'emploi pour certains jeunes des MECS de ces deux territoires ou de leurs parents. Aujourd'hui, cette section est organisée entre :

2 Associations intermédiaires (AI) :

- **AI Service**, localisée à Montpon et Ribérac (Dordogne – 24), Sainte-Foy-la-Grande (Gironde – 33)
- **Aisd'Emploi**, localisée à Angoulême (Charente – 16)



Ai Service
Emploi · Insertion



Aisd'Emploi
Emploi · Insertion

2 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) :

- **C3i**, localisée à Montpon et Ribérac (Dordogne – 24), Sainte-Foy-la-Grande (Gironde – 33)
- **Le Maillon**, localisée à Angoulême (Charente – 16)



C3i
Emploi · Insertion



Le Maillon
Emploi · Insertion

Implantées depuis plus de 30 ans sur les territoires de la Charente (16), de la Dordogne (24) et de la Gironde (33), ces structures permettent d'accompagner chaque année plus de 400 salariés en insertion et enregistrent un chiffre d'affaires global de plus de 3,5 millions d'euros.

Plus de 700 clients – entreprises, particuliers, collectivités – renouvellent régulièrement leurs demandes auprès des établissements.

L'APLB «Emploi / Insertion» agit dans le champ de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE). Conventionnés par l'État, les services permettent aux personnes les plus éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé, visant à renforcer leur insertion professionnelle.

L'APLB «Emploi / Insertion» a un rôle de «facilitateur» en mettant à disposition des entreprises, collectivités, associations, professions libérales des salariés (dont l'APLB est l'employeur) pour des prestations dans les domaines suivants: travaux de bâtiment, chaîne de production (industrie), manutention, conditionnement, espaces verts, nettoyage, vente...

Pour les particuliers, les prestations sont les suivantes: ménage, bricolage, jardinage, petits travaux, repassage...

Bénéficiant d'un fort ancrage territorial, l'APLB «Emploi / Insertion» est un acteur impliqué qui s'engage pour un accompagnement personnalisé des salariés (constat d'un retour durable à l'emploi de plus de 80%).



Inauguration de l'agence de Ribérac, avec une partie pour la section formation professionnelle et une partie pour la section IAE.

LA DIRECTION

Madame Céline Flaczyk > depuis 2018
(il n'existait pas de direction avant)

SECTION PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

La section **Protection Juridique des Majeurs** est constituée d'un Service Mandataire et Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM) nommé ATI 16 dont le siège administratif est situé à L'Isle D'Espagnac (16).

Elle est autorisée à exercer les mesures suivantes confiées par les juges des tutelles :

- Mesures de type temporaire (sauvegarde de justice);
- Mesures d'assistance et de conseil (curatelle – simple ou renforcée);
- Mesures de représentation (tutelle);
- Mesures d'accompagnement judiciaire.



Jusqu'en 2018 et son absorption par l'APLB, l'ATI 16 était une association indépendante fondée en 1992 et affiliée au mouvement parental UNAPEI. Sa création est née de la volonté de parents d'enfants handicapés mentaux.

Proches et partageant quelques membres de leurs conseils d'administration respectifs, l'APLB et l'ATI ont opéré naturellement un rapprochement.

Ce service est composé d'une équipe de professionnels chargés à différents niveaux de gérer des mesures de protection, à la personne et/ou aux biens, sur l'ensemble du département de la Charente (16). Interlocuteurs privilégiés des usagers, les mandataires judiciaires, les juristes et leurs assistants, exercent par délégation les mandats judiciaires qui leur sont confiés par le juge des tutelles.

LES DIRECTIONS SUCCESSIVES

Monsieur Philippe Guerif > de 2010 à 2017

Madame Sophie Hannequin > de 2017 à 2021

Monsieur Fabien Godon > depuis septembre 2021

SECTION FORMATION PROFESSIONNELLE

La section **Formation Professionnelle** de l'APLB permet d'accompagner les personnes dans l'accès à l'emploi ou l'amélioration de leurs compétences. Salariés ou demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'un projet de réinsertion ou de développement de leurs connaissances. Cette section de l'APLB comprend plusieurs services implantés depuis de 30 ans sur les territoires de Charente et Dordogne :

- L'**Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP) Ruffec**, situé à Ruffec et Confolens (16) ;
- **Cadillac Formation**, située au Fleix (24) ;
- L'**Espace Ressource**, situé à Ribérac (24).



L'**APP** a été créé en lien direct avec la MECS Saint-Joseph à Ruffec en 1989 et forme des jeunes et des adultes selon une démarche d'autoformation accompagnée et met en œuvre le même cahier des charges que les autres APP (réseau ApAPP). L'APP propose une prestation spécifique d'apprentissage formalisée dans un contrat pédagogique. Il accueille toute personne ayant besoin ou envie de se former, quelle que soit sa situation. L'APP s'adresse aux demandeurs d'emploi (projet professionnel, volonté de reconversion, besoin de remise à niveau, perfectionnement de leurs compétences ou connaissances), aux salariés (démarche d'acquisition ou de consolidation de connaissances, développement de connaissances, sécurisation d'un parcours professionnel, préparation d'une qualification...) et aux entreprises (réponse au service de la professionnalisation, du développement et de la compétitivité de l'entreprise).

Cadillac Formation a été créé en lien direct avec l'IEP Cadillac (aujourd'hui Maison d'Enfants Dordogne-Périgord) et les besoins en formation pour notamment les jeunes accueillis dans cet établissement. Aujourd'hui ce service accompagne des adultes, salariés ou demandeurs d'emploi, vers un projet de réinsertion ou de développement de leurs connaissances à travers des projets de formation divers.

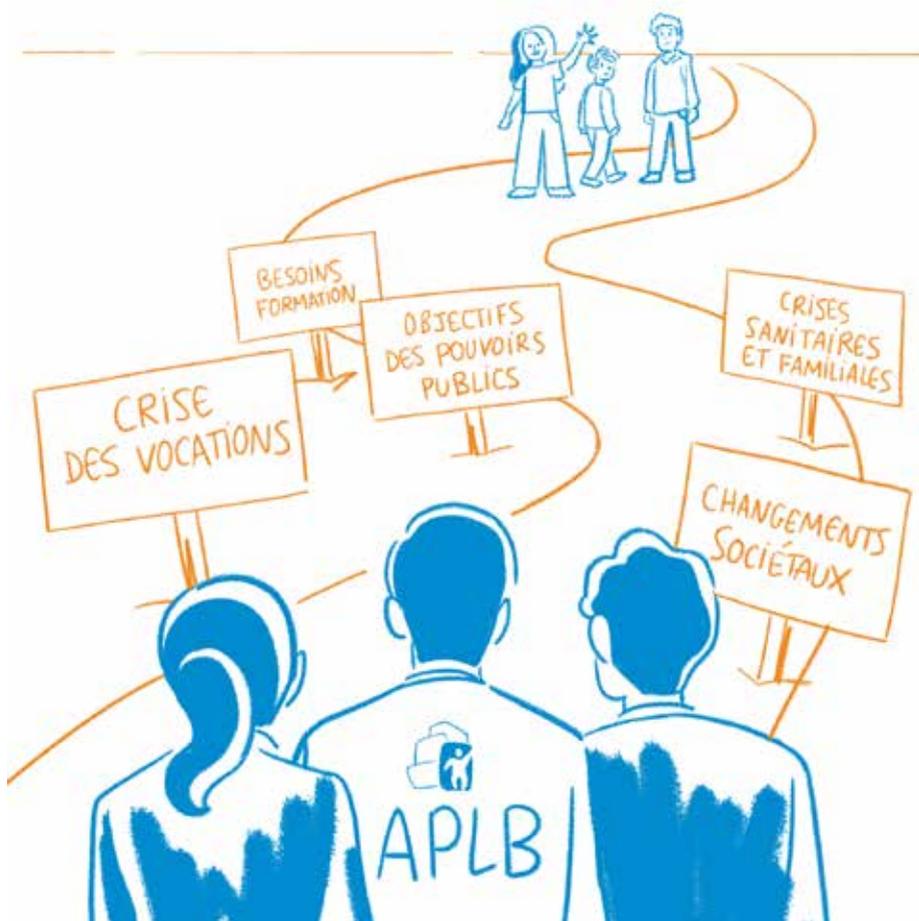
Directement rattaché à Cadillac formation, **L'Espace Ressource**, créé dans un second temps sur Ribérac, est un atelier de «remobilisation» qui accompagne et mobilise les allocataires du RSA les plus éloignés de l'emploi avec des activités supports: cuisine, créatives, jardins, activités à thème... Il s'agit d'une étape préalable à une formation plus professionnalisante.

Il n'existe pas de direction, la section et les services étant rattachés au siège de l'APLB.

2024 ET AU-DELÀ

UNE VISION DE L'ÉCOSYSTÈME

dans lequel évolue l'APLB



M

onsieur Emmanuel Troucelier, directeur général de l'APLB, livre son analyse et sa vision de l'association qui fait face à des réalités de plus en plus complexes. Les bénéficiaires, les professionnels, la réglementation... tout est sujet à de nouvelles difficultés et impose d'avancer sur des terrains mouvants, sans références réelles au passé. Le risque de perte de repères est important et c'est l'identité propre de l'association qu'il faut savoir définir pour mieux la défendre, la faire reconnaître et la faire valoir.



L'APLB aujourd'hui, réalités et perspectives

par Emmanuel Troucelier, directeur général

L'Association Père Le Bideau (APLB), comme de nombreuses associations du secteur a une histoire à la fois liée à son fondateur, mais aussi, liée aux différentes personnes qui la compose ou qui l'ont composé. En effet, ce qui fait «association» ce sont ses membres, ses adhérents, mais aussi les salariés qui y sont passés depuis 80 ans et les personnes qui ont été accueillies. Tout cela est fait de rencontre, de relations humaines, bonnes ou plus au moins bonnes qui ont tracé la route, le chemin de l'APLB. Les pages qui précèdent en témoignent.

Il y a donc l'histoire, le constat ou l'état des lieux de la situation à ce jour de notre association et les perspectives que l'on projette pour l'avenir.

Après la Seconde Guerre mondiale, il était simple et facile de créer des institutions basées sur la générosité des fondateurs, des donateurs et par la suite l'accompagnement de l'État providence. Le secteur du social et le médico-social, les associations, ont participé à la co-construction des politiques publiques en se créant, en repérant les besoins sur le terrain. Aujourd'hui, les structures doivent agir en opératrices de la commande publique pour répondre à des besoins définis en amont et financés dans le cadre d'enveloppes fermées. Les structures doivent gérer des ressources mises à leur disposition afin d'atteindre les objectifs fixés par les pouvoirs publics.

Le travail social permet aux membres de notre pays de vivre ensemble, d'être un régulateur, un médiateur de la société dans lequel nous vivons. Le social accompagne les jeunes, les personnes âgées, les chômeurs, les personnes handicapées, les enfants de la protection de l'enfance.

C'est une nécessité pour le bien commun de tous, que l'on en bénéficie directement ou pas. Pour autant le social, comme l'hôpital et bien d'autres services publics ou de délégation de service public est en crise, crise des vocations, de financement, de reconnaissance. Il est urgent de comprendre son utilité, de faire évoluer les choses et de lui donner sa juste place.

L'évolution du travail social, oui, mais tous ensemble

L'organisation du travail évolue, ainsi que le rapport de chacun au travail et notamment des jeunes générations qui est différent aujourd'hui. On parle de qualité de vie au travail, de management participatif, de créativité. Le marché de l'emploi depuis quelques années évolue aussi avec de nombreuses offres non pourvues dans notre secteur.

Ceci doit nous amener à reconsidérer complètement le fonctionnement et l'organisation de nos associations et de leurs établissements, 20 ans après la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Le conseil d'administration définit la politique générale de l'association en lien avec la direction générale. À l'APLB, il y a le souhait de garder une organisation à taille humaine, d'être en mesure de pouvoir se rencontrer entre administrateurs, salariés, personnes accueillies, pour échanger.

Pour cela, il faut créer des dispositifs qui nous permettent tous ensemble de s'approprier les décisions, mais aussi de participer à leurs constructions, le plus en amont possible en prenant du temps. Cela peut paraître utopique à notre ère du numérique et «du tout, tout de suite».

Il faut transformer nos rapports sociaux pour être acteur de nos propres conditions de travail où chacun a des propositions à faire, des responsabilités à prendre:

Nul ne sait à la place de l'autre, ce qui est bon pour lui, chacun doit l'exprimer afin de chercher ensemble comment nous pouvons avancer vers des objectifs communs.

La crise sanitaire a mis en avant l'épuisement des salariés, qui se retrouvent face à un quotidien en décalage avec leur vision idéaliste de leur métier basée sur une éthique et des valeurs, mais cela a mis aussi en évidence des difficultés entre pairs. En effet, les différentes générations de professionnels peuvent mettre en exergue leurs différences de points de vue sur leur conception du métier et de leurs difficultés à communiquer ensemble. Les nouvelles technologies peuvent aussi faire qu'il y a une différence d'approche entre ceux adaptés à l'outil informatique et les autres.

Il faut donc accompagner les équipes dans les échanges de nouvelles pratiques, l'arrivée de jeunes professionnels issus de la génération Y qui amènent un autre regard sur la conception du travail au sens large, mais aussi du travail social. Il faut aider à dépasser ces conceptions différentes par le biais par exemple d'une fois par mois dans le cadre des réunions d'équipe, à tour de rôle, que chacun présente ses souhaits de changement sur le fonctionnement, partage sur sa conception au travail, de sa pratique éducative, etc., cela doit être construit et préparé, les autres participants sont dans l'écoute et la bienveillance, on doit pouvoir se projeter sur ce qui est possible de faire ou pas.

Donner du sens à notre action, à nos vies, à notre travail

Reprenons les bases, les CCN définissent des temps de face-à-face, des temps pour les écrits... Donnons-nous ces moyens, formons et accompagnons les professionnels de notre association à l'utilisation des outils administratifs qui sont inhérents à la fonction, prenons le temps d'expliquer comment fonctionne l'établissement, comment obtenir tels moyens, construire rapidement en quelques clics une demande pour une sortie de week-end avec les jeunes, partir quelques jours en camps, rendre compte très simplement de mes visites à domicile de la journée. C'est à ce niveau (la gestion de l'administratif, du rendu compte) que nous devons être brefs et efficaces afin de passer un maximum de temps dans l'accompagnement et la prise en charge. Et dans cet accompagnement, l'encadrement doit faire confiance au professionnel qui a été formé, qui



a de l'expérience, qui a des temps d'analyse de la pratique, des temps de réunion pour échanger, organiser... mais qui fait selon son savoir être, sa connaissance du public, le projet personnalisé qui a été déterminé. Oui en effet, le travail social laisse une part d'individualité dans la relation, le face-à-face avec l'usager, la personne qui me sollicite, qui a besoin de mon aide. Chaque professionnel du social ne fait pas ce métier (quel qu'il soit) par hasard, cela est lié à sa propre histoire, à ses échecs, ses réussites, son propre repère aux normes, son rapport à la loi. Nous évoluons tout au long de notre carrière et nous recevons autant des personnes accueillies, du collègue, que ce que nous donnons, car oui nous avons la volonté de donner, mais aussi de recevoir. Cela est d'autant plus vrai dans notre société où rien ou peu de choses sont gratuites. Le travail est aussi un moyen et doit l'être, de s'épanouir, d'évoluer, de se responsabiliser. Nous sommes seuls face à l'autre. Nous lui proposons, nous pouvons insister, mais au final, nous ne pouvons pas l'obliger. C'est pourquoi il est parfois nécessaire de faire un pas de côté, de changer, de faire autre chose, de partir dans un autre métier, un autre établissement, une autre



association. Ce n'est pas grave, c'est la vie et tant qu'il y a de la vie il y a des projets, pourquoi s'entêter, c'est parfois nécessaire, mais dans une certaine limite, il ne faut pas se faire du mal, il faut aussi penser à soi et rester libre, car la liberté c'est l'essence même de la vie. On confond aujourd'hui trop l'individualité et la liberté. Nous vivons en société, il y a les autres, mes parents, mon conjoint, mes enfants, mes collègues... nous devons nous entraider les uns les autres, faire des concessions et trouver sa place.

Après cette première analyse et de changement de posture entre pairs et encadrement dans les relations professionnelles, il me paraît indispensable de réfléchir à l'évolution du travail social au sens global et sociétal. Voici une liste de points et de questions que nous allons devoir nous poser dans les mois et années à venir:

- À travers le travail social, nous parlons de solidarité, entre les femmes et les hommes, les jeunes et les moins jeunes, les personnes valides et les

personnes ayant un handicap, bref une solidarité entre nous tous qui sommes différents. Mais le travail social doit s'inscrire aujourd'hui dans l'universalité avec l'accueil des MNA qui arrivent sur le territoire et dans nos établissements, même si ce n'est pas d'hier. Les MNA réinterrogent nos métiers, nos pratiques dans une dimension humanitaire. C'est un nouveau défi pour beaucoup de professionnels, car cela vient interroger les pratiques qui doivent s'enrichir de ces nouvelles démarches et modalités d'accueil.

- Le travail social demain doit aussi avoir une action de développement durable qui prend soin aussi de la planète afin d'être en cohérence dans sa dimension humaine.

En effet, comment prendre soin des humains sans prendre soin de la planète ! Comment chacune de nos actions est durable dans un modèle économique de croissance permanente et sans fin. Nous devons être acteurs de nouvelles modalités de vie ensemble pour assurer l'avenir de nos enfants et des générations futures. Prendre soin de la planète est une nécessité pour assurer un avenir commun, par le biais de petites choses du quotidien où nous pouvons agir individuellement et en ce sens avoir une action collective.

- Dans le travail social, il y a une notion de promotion collective et non de l'individualité. Comment nous permettons aux membres de la société et donc de nos établissements de passer du vivre côte à côte, à vivre tous ensemble. La loi du 2 janvier 2002 est venue conforter un droit individuel des personnes accueillies certes, mais l'enjeu à venir sera d'évoluer dans une dimension plus collective et donc plus inclusive et intergénérationnelle. L'accroissement de la durée de vie contribue à cela, la crise sanitaire lors du premier confinement, nous a rappelé la dureté du système avec tous ces morts en EHPAD, seuls sans leurs proches ! Ne devons-nous pas revoir cela ? Ne devons-nous pas trouver des solutions pour plus d'intergénération, entre les personnes (ayant un handicap ou non, jeunes, actifs, en recherche d'emploi, retraités etc.) ?

- Le travail social est touché aussi comme tous les secteurs d'activité, par une mutation du rapport au travail. Depuis plus de 20 ans, la notion de travail a évolué. Nous sommes dans une société de loisirs, d'échanges virtuels



qui font que l'appartenance sociale ne passe plus par le travail comme il y a 30 ou 40 ans, mais pas d'autres formes. Est-ce encore utile et nécessaire de travailler? Oui, mais comment? De façon indépendante? (Ubérisation, intérim), quand je veux, où je veux? Le CDI n'est plus une attente, les conditions de vies personnelles passent avant le travail. Il nous faut donc nous adapter à ces nouvelles demandes. La question des territoires, de notre implantation géographique, est un axe fort et important stratégiquement. Cela rejoint aussi la notion de développement durable, l'APLB comme bien d'autres associations ont quelque chose à jouer sur ce sujet vis-à-vis d'autres territoires, notamment des grandes métropoles.

- La question de la révolution technique et l'usage du numérique sont un élément important et indispensable de l'évolution du travail social. Comment accompagner des jeunes qui utilisent les réseaux sociaux pour communiquer à tout moment? Le numérique peut être aussi source de tensions au sein des équipes, en remettant en cause des pratiques antérieures et les rapports sociaux.



En conclusion

Ces 80 ans de l'APLB ont été l'occasion de faire un bilan «de vie» de l'association. L'APLB a passé l'étape de la fondation par le Père le Bideau des années 1940 à 1960, puis une période d'institutionnalisation des établissements à partir des années 1970 jusqu'à la fin du siècle dernier où les projets et les financements ne posaient pas trop de questions. Depuis vingt ans, de nombreuses réformes ont eu lieu, financières, réglementaires, de rénovation de l'action sociale, etc. En vingt ans, le secteur a dû s'adapter comme il ne l'avait jamais fait. La notion même du travail de par l'évolution de la législation et de nouveaux concepts de gestion, de management, d'indépendance, de précarité du travail et de crise sanitaire nous oblige aujourd'hui à mettre le pied sur le frein, pour nous arrêter, faire le point et agir demain différemment. C'est une évidence et une nécessité.

Le secteur du social a des valeurs, que chacun veut défendre, elles sont sûrement différentes, mais il y a un fond commun. Si les travailleurs sociaux n'existaient pas, la société ne pourrait pas fonctionner, nous sommes les régulateurs de l'ombre, les accompagnants des plus faibles, les défenseurs des plus démunis. Nous défendons des valeurs de solidarité, de bien commun, de respect de l'autre.

Croyons en l'avenir, à notre action, nous pouvons changer les choses, faire ensemble, faire des petits pas, nous écouter, nous interpeller.

Croyons en un avenir serein, différent, mais intéressant et continuons à défendre le secteur du social au sens large, acteur majeur et régulateur d'un monde plus juste et de partage.

FIN

Cet ouvrage a été rédigé en grande partie par Denis Allard
à partir de sources documentaires authentiques et fiables.
Les compléments ont été rédigés par Emmanuel Troucelier et Philippe Charret.
La maquette a été conçue par Sylvie Zamora, les illustrations sont d'Alix Tran Duc.
Thomas Majour a piloté les révisions.

Maquette et production: BRIEF

Tous droits de reproduction réservés
Première édition ©APLB, juin 2024

Association Père Le Bideau AU SERVICE DE L'ESPOIR DEPUIS 1941

L'histoire débute en 1890, quelque part en Bretagne. Elle prend ensuite naissance en 1941, en Charente et ne cesse depuis de suivre une trajectoire guidée par une seule volonté, celle de servir les plus faibles de notre société.

L'histoire de l'Association Père Le Bideau, indissociable de ce prêtre breton au caractère bien trempé, est celle de multiples engagements humains, travailleurs de l'ombre, pour aider à passer à la lumière quelques oubliés de notre société.

Bénévoles, salariés, unis par le refus de l'indignité réservée aux laissés pour compte, se retrouvent dans cet ouvrage qui retrace, de l'origine à nos jours, les grandes étapes de l'Association.

Première édition, juin 2024

ISBN en cours

APLB, 48 rue de la Charité, Angoulême

